

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°131 troisième trimestre 2015

SOMMAIRE

Sommaire	113
- La famille Boyer de Saint-André-de-Valborgne dite Boyer de La Fare (1468-1918) par Thierry Dupuy.....	114
- Famille Bernon de La Rochelle par Brigitte CAPPATTI.....	123
- La maison des Montbrison en Cévennes vivaraises ou Victor Bermond de Combas un ancêtre encombrant par Claude Jean GIRARD.....	135
- Correspondance d'Eléonore & d'Esther Guérineau (première partie) par Jean-Luc TULOT	153
- cimetière protestant de Bordeaux - inauguration d'un circuit ou parcours des personnalités par David LAWTON.....	159

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2015
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**LA FAMILLE BOYER DE SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE
DITE BOYER DE LA FARE
(1468-1918)**

La famille Boyer de Saint-André-de-Valborgne, appelée couramment les "Boyer de La Fare", est une vieille famille bourgeoise huguenote originaire de Barre, qui a essaimé sur Vébron, Saint-Laurent-de-Trèves, Saint-Martin-de-Campselade - aujourd'hui Bassurels - puis Saint-André-de-Valborgne. Elle ne doit pas être confondue avec les Boyer de Tourgueille, famille huguenote installée au sud de Saint-André-de-Valborgne, et qui est signalée dans cette paroisse dès le milieu du XVe siècle.

Ce sont les Boyer de Tourgueille qui furent poursuivis pour assemblée illicite en 1690, et suspectés de faire partie de la mouvance camisarde, alors que les Boyer de La Fare abjurèrent en 1685, à Saint-Laurent-de-Trèves, et ne revinrent dans la foi réformée que lors de l'édit de tolérance de 1787.

Le premier auteur connu des "Boyer de La Fare" est Raymond Boyer, notaire à Barre, vivant entre 1468 et 1488, licencié es-lois de l'université de Montpellier, latiniste et expert en droit romain.

Dans les archives de son étude, conservées de nos jours aux Archives départementales de la Lozère, figurent les actes des barons de Barre, présents dans cette paroisse depuis les débuts du XIIIe siècle, ainsi que certains actes des Pelet de Vébron, et des Cadoëne de Gabirac de la Vallée française. Ces familles, qui comptent parmi les plus illustres du Gévaudan, défendirent avec le plus grand zèle les intérêts des réformés. On peut raisonnablement affirmer que Raymond Boyer, qui avait fait ses premières armes à Florac, où il avait le grade de bachelier es-lois, fut l'auteur d'une dynastie de juristes figurant parmi les meilleures de la province.

Il rédigea entre autres les principaux actes des Du Puy de Saint-Martin-de-Lansuscle, quatrième branche des Du Puy d'Alais - dont les descendants reprirent en 1761 le nom des Dupuy Montbrun - alliés depuis 1435 aux d'Aleyrac d'Anduze et des Plantiers, seigneurs de Peyreblanque, de la Croix, de Barret, de Verdier, et du Bousquet, sous Barre.

Un certain Jean Boyer, d'Alès, était déjà l'homme de loi des d'Aleyrac et des d'Assas de Marcassargues, et des Massiès, au début du siècle. Il était notamment intervenu pour des affaires relatives aux biens de ces derniers situés dans les paroisses d'Anduze et de Saint-Jean-du-Gard, à L'Estréchure, et à Saumane, mais aucun acte ne permet d'établir avec certitude une filiation incontestable entre les deux.

En revanche, on sait que Raymond Boyer eut d'une alliance inconnue, un fils Etienne Boyer, vivant en 1477, qui lui succéda à la tête de son étude à Barre. Il passa également de

nombreux actes à Florac, en tant que mandataire de petits seigneurs locaux, notamment les Leblanc du Mazeldan.

D'une alliance inconnue, il laissa deux fils : Etienne II. Boyer (branche A) et Antoine Boyer (branche B), tous deux diplômés de l'université de Montpellier.

Branche A

Maître Etienne Boyer recueillit la plus grosse part de l'héritage de son père, et fort de son ascension sociale, réalisa une alliance avec noble demoiselle Jeanne de Sabran, issue d'une des plus grandes familles de Provence. A partir de ce moment-là, il signa Etienne de Boyer. Acquéreur d'une petite gentilhommière à Vébron, il est mentionné dès 1530 comme coseigneur de Vébron. On ne lui connaît qu'un fils, Antoine de Boyer, coseigneur de Vébron, vivant en 1550, qui adhère à la Réforme en 1560. Il épouse peu après Marguerite Rousset, fille de Jean Rousset, négociant, bourgeois réformé de la ville de Florac.

En 1562, il participe au financement du siège de Mende. Les miliciens de Barre et de Vébron participent en outre au siège de Montpellier, et à la bataille de Saint-Gilles. En 1590, sa succession révèle une descendance importante dont ont survécu :

- Jacques de Boyer, qui suit en I.
- Antoine I. de Boyer, huguenot convaincu dont le fils unique, Louis de Boyer, partisan du duc de Rohan, servit contre les troupes catholiques de Mende. On ne lui connaît pas de descendance.
- Claude de Boyer, épouse de noble Pierre de Malzac, gentilhomme huguenot.
- Jeanne de Boyer.
- Jacquette de Boyer.

I. Jacques de Boyer, souvent qualifié de "noble homme", ne porta qu'exceptionnellement le titre d'écuyer. Cela ne peut donc garantir une appartenance indiscutable à la noblesse, d'autant plus qu'il ne figure pas dans la liste des anoblis à la fin des guerres de religion. Toutefois, son patrimoine était bien supérieur à celui de nombreuses petites familles nobles locales, lesquelles ne possédaient parfois que deux ou trois médiocres métairies. Comme l'énonçait le dicton "les nobles cévenols, trois dans un oeuf, monseigneur de la Coquille, messire du Blanc et monsieur du Jaune".

De son alliance avec noble Eléonore de Marris, il semble n'avoir eu qu'un fils, Antoine III. de Boyer, encore vivant en 1640, époux de Marguerite Carteyrade, fille de Pierre Carteyrade, propriétaire foncier établi près de Meyrueis. Leur fils, Charles de Boyer, abjura bien avant la Révocation. En 1675, il est propriétaire foncier, et capitaine de dragons. Il disparut à la fin des guerres de Hollande, sans alliance ni postérité en 1679.

Les Boyer de cette branche semblent s'être complètement éteints à cette époque là, car ils ne sont pas mentionnés sur les liste d'abjurations de Barre, Vébron, et Saint-Laurent-de-Trèves.

Précisons enfin, que les registres paroissiaux de Vébron ayant été brûlés en 1944, nous n'avons pu utiliser que les registres des notaires (série III E).

C'est Antoine II. de Boyer qui a joué le rôle le plus important dans l'histoire du protestantisme local. A plusieurs reprises, il encaissa des amendes imposées aux sujets catholiques, fit procéder à des réquisitions d'ânes, de chevaux, de voitures, de nourriture, et de vin pour le compte des réformés, et préleva des taxes auprès des familles huguenotes qui ne pouvaient fournir des miliciens.

En 1598, l'édit de Nantes permit la célébration du culte dans la plus grande salle de la gentilhommière dont son fils Louis hérita. Après la Révocation, cette demeure appartient au baron de Pelet-Salgas, le fameux baron galérien. Après la condamnation inique qui fut prononcée contre lui, le bien fut administré par Jean Jacques de Campredon de Thémélac, subdélégué de l'intendant de Lamoignon de Basville pendant la guerre des Camisards.

Branche B

Maître Antoine I. Boyer, notaire à Barre, vivant en 1520-1560, est l'auteur de la branche dite "Boyer de La Fare". C'est certainement, alors qu'il était déjà d'un âge avancé, qu'il décida de se convertir et d'adhérer à la Réforme, ainsi que son épouse Jeanne Saumade, native, elle aussi, de Barre. De cette union sont issus quatre enfants :

1. Jacques Boyer, auteur de la branche B1.
2. Jean Boyer, auteur de la branche B2.
3. Pierre Boyer, célibataire, milicien dans les compagnies huguenotes du Gévaudan, disparu pendant la 5ème guerre de religion (1574-1576) achevée avec la paix de Beaulieu, encore appelée "paix de Monsieur". Il mourut vraisemblablement sans alliance, ni postérité. Son chef, le baron Astorg de Peyre, ayant été assassiné pendant la nuit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) il servit ensuite sous les ordres du redoutable capitaine Mathieu Merle, décédé en 1584.
4. Suzanne Boyer, épouse de Jean Pelatan, arquebusier huguenot, artisan à Florac.

Branche B1.

Jacques Boyer, vivant en 1575, propriétaire foncier au Bousquet Olier, près de Vébron, épousa Louise Grefeuille, fille de Louis Grefeuille, bourgeois à Florac. On connaît à ce couple deux descendants :

1. Pierre Boyer, auteur de la branche B1a.

2. Jacques Boyer, auteur de la branche B1b.

Branche B1a.

I. Pierre Boyer, vivant en 1635, propriétaire foncier au Bousquet Olier, eut deux enfants de Marie Bruguières, fille de Pierre Bruguières, marchand à Florac.

1. Jean Boyer, qui suit.

2. Louise Boyer, morte sans alliance.

II. Jean Boyer, vivant en 1670, propriétaire foncier à Solpérières, épousa Jeanne Pelet, fille de Raymond Pelet, négociant à Florac. Le couple abjura en 1685, en compagnie de ses quatre enfants, Jacques, qui suit, Jean, François, et Elisabeth.

1. Jacques Boyer, vivant en 1710, propriétaire foncier, époux de Marie Rocheblave, fille de Jean Rocheblave, tisserand, et de Jeanne Sabatier, couple qui avait certainement abjuré à Florac. De cette union sont issus trois filles :

- Louise Boyer, épouse de François Etienne, propriétaire, fils de David Etienne et de Jeanne Liron.

- Marie Boyer, épouse de Jean Fontanieu, propriétaire, fils d'Antoine Fontanieu et de Jeanne Nogaret.

- Jeanne Boyer, épouse de Pierre Daunis, artisan, fils de Pierre Daunis et de Jeanne Huguet.

2. Jean Boyer, vivant en 1710, propriétaire foncier, "nouveau catholique". De son union avec Marie Mazauric, il n'eut qu'une fille, Jeanne Boyer, épouse de Pierre Valat, de Lassalle-Prunet en Gévaudan.

3. François Boyer, encore vivant en 1713, soldat dans l'armée d'Espagne, pendant la guerre de Succession (1701-1713).

Il semble n'avoir eu ni alliance, ni postérité. Il peut s'agir d'un camisard récupéré après l'amnistie royale.

4. Elisabeth Boyer, "nouvelle catholique", épouse de Maître Gérard Vassal, bourgeois de Saint-Juéry.

Branche B1b.

Jacques Boyer, vivant en 1640, propriétaire foncier près de Vébron, contracte deux alliances, la première avec Jeanne Boudon de Florac, la seconde avec Madeleine Gély, de Meyrueis. De cette union sont issus quatre enfants :

1. Jérémie Boyer, émigré en Allemagne en 1685.
2. Barthélemy Boyer, émigré en Allemagne en 1685
3. Jeanne Boyer, "nouvelle catholique", épouse de Jacques Almueys.
4. Anne Boyer, "nouvelle catholique". Alliance inconnue.

La révocation de l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau semble avoir été fatale à cet oustal des hautes Cévennes, établi à Vébron et à Saint-Laurent-de-Trèves.

Branche B2.

Jean Boyer, vivant en 1575, propriétaire foncier à Saint-Flour-du-Pompidou, et domicilié à Florac, semble avoir été un soutien inconditionnel du parti réformé. Officier de justice, il contracta alliance avec "demoyselle Catherine Lagarde" fille de Pierre Lagarde, bourgeois, et d'Anne Gentil. Les Gentil de Florac donneront plusieurs défenseurs zélés du camp huguenot jusqu'à la fin des guerres du duc de Rohan.

On connaît à ce couple, six enfants :

1. Pierre Boyer, auteur de la branche B2a., qui suit.
2. André Boyer, auteur de la branche B2b., qui suit.
3. Antoine Boyer, vivant en 1620, propriétaire foncier à Rousses. Il contracta mariage avec Anne Pascal de Saint-Julien-d'Arpaon, qui lui donna une fille, Louise Boyer, épouse de Jacques Rauquier, propriétaire foncier à Montredon.
4. Jean Boyer, vivant en 1620, négociant en peaux à Florac.
Il y épouse Diane Bousquet, laquelle lui donna deux fils :
 - Pierre Boyer, époux de Marie Gout. Descendance connue.
 - Jean Boyer, époux de Jeanne Monteil. Descendance inconnue.
5. Guillaume Boyer, vivant en 1620, licencié es lois de l'université de Montpellier.
Il épousa Marie Atger, de Barre.

6. Agnès Boyer, vivante en 1630, épouse de Jean de La Combe, artisan à Vébron. Leur petit-fils Pierre de La Combe, bas officier d'infanterie, fut victime d'un procès inique et exécuté en place publique en 1703.

Branche B2a.

Pierre Boyer, vivant en 1610, propriétaire foncier, épousa Gabrielle Fort, de Molezon. On leur connaît quatre enfants :

1. Jacques Boyer, propriétaire foncier ; descendance inconnue.
2. Pierre Boyer, militaire dans l'armée de Catalogne, bas officier au régiment des miquelets. Il semble n'avoir contracté aucune alliance.
3. Jeanne Boyer ; alliance et descendance inconnues.
4. Jacquette Boyer ; alliance et descendance inconnues.

Jean Boyer, vivant en 1670, propriétaire foncier à Solpérières, épousa Jeanne Pelet, fille de Raymond Pelet, négociant à Florac. Le couple abjura en 1685, en compagnie de ses quatre enfants, Jacques, qui suit, Jean, François, et Elisabeth.

Branche B2b.

André Boyer, vivant en 1620, officier de justice réformé, demeurant à Florac, épousa Marie Fages, fille de Pierre Fages, négociant, laquelle lui donna trois fils :

1. André Boyer, vivant en 1650, propriétaire foncier à Nozières, en la paroisse de Saint-Laurent-de-Trèves, époux de Gabrielle Delfesc, de Massevaques, auteur de la branche B2b.1., et qui suit.
2. Jacques Boyer, vivant en 1650, propriétaire foncier à Vébron.
De son union avec Anne Jauny sont issus trois enfants :
 - Jean Boyer, vivant en 1679, brigadier de cavalerie légère pendant les guerres de Hollande. Après son retrait du service, il épousa Jeanne Pascal, de Saint-Julien d'Arpaon. Les Pascal donnèrent plusieurs combattants aux forces camisardes de la Vallée française.
 - Louise Boyer, vivante en 1680, épouse de Maître Henri Hours, artisan à Barre.
 - Anne Boyer vivante en 1687, épouse d'Henri Pelatan, éleveur à Saint-Germain-de-Calberte.
3. Abraham Boyer, vivant en 1660, artisan, émigré en Allemagne en 1685.

Branche B2b.1.

De son union avec Gabrielle Delfesc, André Boyer eut quatre enfants :

1. Privat Boyer, qui suit.
2. Jacques Boyer, vivant en 1670, propriétaire foncier au Mazeldan, en la paroisse du Bousquet La Barthe. De son union avec Jeanne Corrigères, fille de David Corrigères et de Marguerite Planque, de Mazelrosade, il n'eut qu'un fils, Jacques Boyer, décédé sans alliance, ni postérité.
3. André Boyer, vivant en 1675, époux d'Anne Pascal, de Saint-Julien-d'Arpaon. Il abjure avec sa famille en 1685.
4. Louise Boyer, vivante en 1680, épouse de David Nouvel, avocat réformé, fils de Jean Nouvel et de Marie Gout. Ils abjurent à Nîmes en 1685.

Privat Boyer, vivant en 1679, propriétaire foncier demeurant à Nozières en la province de Saint-Laurent-de-Trèves, contracta alliance avec Marguerite Pelatan, fille de Jean Pelatan, éleveur. Ils abjurent en 1685 avec leurs quatre enfants.

1. Jean Boyer, qui suit.
2. Jacques Boyer, sergent d'infanterie dans la compagnie Dupuy de Nozières du régiment d'infanterie de Bourgogne pendant la guerre de Succession d'Espagne (170-1713). Il fut pensionné pendant quelques temps après la bataille de Brihucga. On ne lui connaît pas de descendant.
3. Claude Boyer, épouse de Jean Farelle, artisan à Alès.
4. Marie Boyer, épouse d'Antoine Gout, artisan, fils de Pierre Gout et de Jeanne Michel, de Gabriac.

Jean Boyer, vivant en 1700, propriétaire foncier à Saint-Laurent-de-Trèves, contracta alliance avec Suzanne Lacombe, fille de Grégoire Lacombe et de Suzanne Autran. On connaît à ce couple deux enfants :

1. Pierre Boyer, qui suit.
2. Jean Boyer, époux de Marie Roche, laquelle lui donna trois filles : Jeanne, Marie et Louise.

Pierre Boyer, vivant en 1730, propriétaire foncier demeurant à Saint-Laurent-de-Trèves, contracta alliance en 1730 avec Jeanne Couderc, fille de Jean Couderc, éleveur, et de Louise Hours. On note la présence parmi les témoins des membres de la famille de camisards Marion.

Ce couple semble avoir eu dix enfants dont ne survécurent que :

1. Pierre Boyer, qui suit.
2. Jean-Jacques Boyer, né en 1740, soldat au régiment de Piémont pendant la guerre de Sept ans (1756-1763).
3. Jeanne Boyer, épouse de Jean Etienne de la Nogarède, fils de Jean Etienne de la Nogarède et de Magdeleine Alméras.
4. Louise Boyer, épouse de Jean Boisson, de Saint-André-de-Valborgne, fils de Jacques Boisson et d'Anne Boisson.
5. Marie Boyer, épouse d'André Etienne, de Saint-André-de-Valborgne, fils d'André Etienne et de Jeanne Pelet.

Pierre Boyer (1730-1814), propriétaire foncier à Saint-André-de-Valborgne, ancien sergent aux grenadiers de Languedoc dans la compagnie Du Puy d'Aubignac pendant la guerre de Sept ans (1756-1763) épousa en 1767, Louise Chabbal, fille de Pierre Chabbal et de Louise Reilhan, de Sext.

La famille Chabbal donna de nombreux camisards aux troupes de Castanet et de Valmalle, son bras droit. Elle bénéficia largement de l'amnistie royale accordée aux religionnaires qui déposèrent les armes.

On connaît à ce couple huit enfants :

1. Pierre Boyer, dit "le rouge", né en 1768, garde nationale en 1792.
2. Louis Boyer, né en 1770, engagé volontaire à la 2nde demi-brigade d'infanterie légère. Il épousa Jeanne Vesins.
3. Jean Pierre Boyer, né en 1771, propriétaire foncier à La Fare. Il épousa en 1798 Marie Chabal, fille de Pierre Chabal et de Jeanne Sigal.
4. Jacques Boyer, qui suit.
5. Jean Boyer, né en 1777, soldat dans la 41^{ème} demi-brigade de bataille.
6. Maurice Boyer, né en 1780, sergent au 25^{ème} léger, tué à la bataille de Badajoz en 1812.
7. Louise Boyer, née en 1782, épouse de Jean Journet, fils de François Journet et de Marguerite Teissier, de Bassurels.

8. Suzanne Boyer, né en 1785, épouse de Jean Boisson, fils de Pierre Boisson et de Françoise Méjean, de Saint-André-de-Valborgne. Leur fils Maurice Boisson, épousa en 1847 Delphine Pastre, de Bassurels.

Jacques Boyer, né en 1795, propriétaire foncier au Ginestoux, épousa en 1810, Jeanne Broussoux, de la Fare, fille de Jean Broussoux et de Jeanne Mourgues.

De ce couple sont issus dix enfants dont ne survécurent que :

1. Jean-Louis Boyer, né en 1810, époux de Marie Pratlong, puis de Victoire Cabreilhac.
2. Jeanne Boyer, née en 1812, épouse de Thomas Gatté.
3. Maurice Boyer, né en 1818, époux de Delphine Baudoin.
4. Aymar Boyer, né en 1822, époux en 1845, de Julie Maurel, fille de François Maurel et de Françoise Etienne.
5. Auguste Boyer, né en 1828, époux successif d'Adeline Bourrély, Caroline Etienne, Louise Cabanel.

Du couple Aymar I. Boyer - Julie Maurel, sont issus six enfants dont ne survécurent que :

1. Marie Olympe Boyer, née en 1851 à Saint-André-de-Valborgne, épouse en 1873, de Julien Dupuy, du Mazeldan, ancien du 6ème régiment de hussards (campagne contre l'Allemagne et en Kabylie), fils de Basile Dupuy Montbrun et de Jeanne de Serrière, du Bousquet la Barthe.
2. Aymar II. Boyer, né en 1855, époux en 1881, de Pauline Villaret.
3. Lydie Boyer, née en 1860, épouse en 1882, d'Eugène Cullas, maître d'armes du corps des chasseurs à pied.

Du couple Aymar II. Boyer - Pauline Villaret, sont issus :

1. Adolphe Boyer, sergent dans le corps des chasseurs alpins en 1914-1918, croix de guerre, médaille militaire.
2. André Boyer, caporal au 156 RI en 1914-1918, croix de guerre.
3. André Henri Boyer, caporal en 1914-1918, blessé à Verdun.
4. Ernestine Boyer, épouse de Ferdinand Martin, inspecteur général des postes et télégraphes, ami de Gaston Doumergue.

Thierry DUPUY

**FAMILLE BERNON
DE LA ROCHELLE**

1. André I **Bernon**, marchand banquier, x catholique 1545, Catherine **du Bouché**

11. Léonard Bernon seigneur de Bernonville x catholique 1573 Françoise **Carré**

111. André II Bernon, b catholique 1573, inhumé le 15 août 1655 dans le cimetière Villeneuve de La Rochelle x1° temple de La Rochelle, le 24 janvier 1604, Jeanne **Lecourt**, x2° 1619, Elisabeth **Baudin**, x3° temple de La Rochelle, le 15 mars 1622, Marie **Papin** °1596, inhumée le 13 février 1670 au cimetière Villeneuve de La Rochelle (veuve d'Isaac Brevet, docteur en médecine, dont David Brevet b 10 décembre 1615 au temple Yon de La Rochelle)

1111. André III Bernon b 13 mars 1607, temple Neuf de La Rochelle +21 octobre 1676 temple de la Rochelle, syndic des monnayeurs de La Rochelle, marchand, x1° temple de Villeneuve de La Rochelle, le 23 septembre 1631, Suzanne **Guillemard** b18 novembre 1607, temple neuf de La Rochelle, +27 septembre 1656, temple de la Rochelle, fille de Jacques et d'Anne Riffault, x2° 1656 /1670 Suzanne **Poulingue** b 3 janvier 1626 temple Saint-Yon de La Rochelle +ap 1686 fille de Jacob et de Suzanne Léonard (veuve de Jacques Boutier, dont deux Suzanne, décédées en bas-âge)

11111. Marie Bernon b 9 juillet 1632 temple de Villeneuve de La Rochelle, +ap 1686 x temple de La Rochelle, le 1^{er} février 1654, Benjamin **Faneuil** b 7 juin 1625 temple de La Rochelle, +1697/1700 marchand, négociant, fils de Benjamin, marchand à La Rochelle, et de Suzanne de Lespine

111111. Benjamin Faneuil b 13 décembre 1654 temple de La Rochelle, +ap 1679, marchand à La Rochelle

111112. Suzanne Faneuil b 14 juillet 1656 temple de La Rochelle, +ap 1686

111113. Pierre Faneuil b 22 décembre 1658 temple de La Rochelle, +ap 1686, marchand à Saint-Georges d'Oléron, x temple de La Rochelle, le 21 juin 1684, Esther **Allaire** b 8 juillet 1663,

temple de La Rochelle, fille de Jean, marchand à La Rochelle,
et de Jeanne Bernon (fille de Léonard et de Renée Toterue)

111114. Suzanne Faneuil °1660 +ap 1697, x La Rochelle le 16 avril 1679, Louis **Tabutteau** °b catholique 1652 +ap 1686 marchand à La Rochelle
111115. Jean Faneuil °1661 +1672
111116. Jeanne Catherine Faneuil °1663 +ap 1697, x psse Saint-Sauveur de La Rochelle, le 30 avril 1686 (cx La Rochelle 16 avril 1686, Me Rivière, Pierre Soullard), Jacques **Bernon**, sieur de Bernonville b 8 décembre 1652, temple de La Rochelle, + avt 1717, marchand, fils de Léonard et de Renée Toterue
111117. Marie Faneuil °1666, x 1697 (cx La Rochelle 18 novembre 1697 Me Rivière) Jean **Bonfils**
111118. Esther Faneuil b 28 octobre 1668 temple de La Rochelle, x 1700/1702 Pierre **Seignette** b réformé 8 décembre 1660, La Rochelle, + inhumé le 11 mars 1719, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, médecin de son altesse royale le duc d'Orléans, fils d'Elie, apothicaire-droguiste, maître monnayeur, diacre et d'Elisabeth Perdriau
111119. Suzanne Faneuil b 28 septembre 1670, temple de la Rochelle
11112. Suzanne Bernon b 23 septembre 1633, temple de La Rochelle, +1704, x La Rochelle le 8 février 1660, Paul **de Pont** °1629 +1702, marchand (cousins germains), veuf de Suzanne Fouchaut, fils de Jean de Pont et de Sarah Bonneau de La Garette
111121. Paul de Pont b 14 décembre 1660, temple de La Rochelle
111122. Paul-François de Pont, seigneur des Granges, de Virson, de Saint-Vincent, des Chaumes, de la Chambaudrie, du Gué, de Mandaroux, de Basauge, de La Chastellière et d'Aigrefeuille °1661, + 1744, marchand banquier, directeur de la Chambre de Commerce de la Rochelle en 1725, x psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, le 1er septembre 1688, Sarah **Bernon** °28 août 1668, temple de La Rochelle, +26 novembre 1753, fille d'André et d'Esther Depont (cousins germains)
111123. Philippe de Pont b 17 septembre 1662, temple de La Rochelle
111124. Suzanne de Pont b 13 juillet 1664, temple de La Rochelle
111125. Eve de Pont b 23 avril 1668, temple de La Rochelle +1674

111126. Gabriel de Pont b 1er septembre 1669, temple de La Rochelle +catholique 1696, apothicaire, x Elisabeth **Derlin**
111127. Esther de Pont b le 4 décembre 1672, temple de La Rochelle +15 septembre 1733, x psse Saint-Sauveur de La Rochelle, le 29 juillet 1704, Jean **Vivier**, seigneur de Vaugouin, °22 décembre 1672, +22 avril 1737, armateur à La Rochelle, fils de Jacques, écuyer, docteur en médecine à Marennes, et d'Anne Baud
111128. Jacques de Pont b 4 décembre 1672, temple de La Rochelle
111129. Sara de Pont, x psse Saint-Sauveur le 25 avril 1702, Jacques **Carayon** °1662, +25 novembre 1732 La Rochelle, négociant, armateur, fils de Jean, marchand, et de Jeanne Cabanel
1111210. Suzanne de Pont +1756 x Angoulins (Charente-Maritime) le 23 septembre 1693 (cx La Rochelle 18 juin 1690, Me Grenot) Elie **Seignette** b 22 juillet 1657, église réformée de La Rochelle, +ap 1719, marchand-droguitste, consul, et juge consulaire à la Rochelle fils d'Elie, apothicaire-droguiste, maître monnayeur, diacre, et d'Elisabeth Perdriau
11113. Jean Bernon b 19 juin 1635, temple de La Rochelle + 10 août 1636, inhumé le 10 septembre 1636 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
11114. André IV. Bernon b 17 août 1636, temple de La Rochelle, +1686/1692, négociant, banquier, et marchand à La Rochelle, x La Rochelle le 30 décembre 1664 (cx La Rochelle 30 décembre 1664, Me Langlais) Esther **de Pont**, b 29 novembre 1643, +1722, fille de Jean et de Sarah Gombaudo
111141. Esther Bernon b 21 décembre 1665, temple de Villeneuve de La Rochelle +29 octobre 1704, inhumée dans la chapelle de Notre-Dame de l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle, x psse Saint-Barthélemy de La Rochelle le 23 mai 1693, François **Petit** °1653 psse Saint-Paul de Paris, écuyer, seigneur du Petit-Val, procureur du roi au bureau des finances de La Rochelle, receveur général des finances, fils de Jean, écuyer, seigneur du Petit-Val, notaire, et secrétaire du roi, et de Marguerite Perducat
111142. André V Bernon b 27 février 1667, temple de La Rochelle +avt 1722, marchand, maître en la monnaie, x catholique 1693, Françoise **Monnereau** b 21 octobre 1668, temple de La Rochelle, +10 janvier 1740 La Rochelle, fille de Gilles, marchand, et de Françoise Salomon
111143. Marie Bernon b 11 avril 1670, temple de La Rochelle

111144. Sarah Bernon °1670, +26 novembre 1753, x 1688, Paul-François **de Pont**, seigneurs des Granges, de Virson, de Saint-Vincent, des Chaumes, de La Chambaudrie, du Gué, de Mandaroux, de Basauge, de La Chastillière et d'Aigrefeuille °1661, +1744, marchand banquier, (cousins germains), fils de Paul et de Suzanne Bernon (fille d'André et de Suzanne Guillemard)
111145. Marie Suzanne Bernon °1672 +29 novembre 1749 La Rochelle, x1° psse saint-Barthélemy de La Rochelle le 13 septembre 1692, Pierre **Harouard** +1711 receveur des domaines, directeur général des vivres de l'armée française en Italie, x2° La Rochelle le 26 mars 1712, Gaspard **de Bernard de Marigny**, +1733, inspecteur des haras de la généralité de La Rochelle, fils de François et de Marie de Corday. Veuve en 1733, elle se fit recevoir maitresse tailleuse et recuiteuse à la monnaie de la Rochelle.
111146. Jeanne Bernon b 1^{er} mars 1679, psse Saint-Sauveur de La Rochelle, +8 mai 1679 La Rochelle
111147. Jeanne Bernon b 19 janvier 1682, temple de La Rochelle
11115. Eve Bernon b 2 avril 1638, temple de La Rochelle, +ap 1719, x temple de La Rochelle le 28 mai 1662, Pierre **Sanceau**, +1686/1719, marchand
111151. Eve Sanceau b 15 avril 1663, temple de Villeneuve de La Rochelle
111152. Marie Sanceau b 13 juillet 1664, temple de Villeneuve de La Rochelle
111153. Jean Sanceau b 6 juillet 1666, temple de Villeneuve de La Rochelle
111154. Jacques Sanceau b 9 octobre 1667, temple de La Rochelle
111155. Eve Sanceau b 1^{er} août 1670, temple de La Rochelle
111156. Suzanne Sanceau b 7 octobre 1671, temple de La Rochelle, x Pierre **Gauvrit**
111157. Pierre Sanceau b 16 décembre 1678, temple de Villeneuve de La Rochelle, +15 octobre 1679 La Rochelle

11116. Jean Bernon, seigneur de Feusse et de Fief-Levreau, b 5 août 1639 temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumé le 25 mai 1711, sous son banc de l'église de Saint-Just-Luzac, docteur en théologie, pasteur à Saint-Jean-Luzac, abjure en 1685 à Saintes, x1° Saint-Jean-Luzac le 30 avril 1671 (cx Marennnes 12 avril 1671, Me Nicolas Aubin), Marie **Jousselin** °1641 Saint-Jean-Luzac, +avt 1695, fille d'Antoine, sieur de la Jauzetterie, avocat à la cour, et de Marie Magnac, x2° Marennnes le 30 août 1695 (cx Marennnes 30 juillet 1695, Me Pierre Peronneau), Esther **Gabiou** °1651

« Jean **BERNON** fit ajouter une chapelle au fond du jardin du Château de Feusse pour prouver la sincérité de sa conversion après la révocation de l'Edit de Nantes. La bénédiction a eu lieu le 29 juillet 1710. » (A la découverte du patrimoine Commune de St Just-Luzac)

111161. André Bernon b 30 avril 1673, église réformée de Saint-Jean-Luzac

111162. Marianne Bernon b 10 juin 1674, église réformée de Saint-Jean-Luzac

11117. Perette Bernon b 31 mai 1641, temple de Villeneuve de La Rochelle, +1641, inhumée le 3 septembre 1641 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle

11118. Jehanne Bernon b 7 décembre 1642, temple de Villeneuve de La Rochelle, +ap 1699

11119. Gabriel Bernon b 12 avril 1644, temple de La Rochelle, +1er février 1736, Providence, Rhode Island (EUA), marchand, x temple de La Rochelle le 20 septembre 1673, Esther **Le Roy** b 10 novembre 1652, temple de Villeneuve de La Rochelle, +14 juin 1710, Newport, Rhode Island (EUA), fille de François, sieur de La Poussardrie, greffier du présidial de La Rochelle, et d'Esther Moquay, x Boston, Suffolk Co., Massachusetts (EUA) en 1712, Marie **Harris**, +ap 1737 fille de Thomas et d'Elnathan Tew

« Gabriel **BERNON** était le neuvième des treize enfants d'André Bernon, marchand, et syndic des monnayeurs de La Rochelle, et de Suzanne Guillemard. C'était un homme de très petite taille. Habile en affaires, son zèle pour la cause huguenote va modifier le cours de son existence.

Gabriel commerce d'abord avec les villes du Poitou, et du Limousin, puis avec les Antilles, le nord de l'Amérique latine, et le

Canada. En 1685, il a 41 ans, il est riche, et ses affaires sont prospères. Mais Louis XIV, voulant unifier la France autour de la religion catholique, révoque l'Edit de Nantes.

Réformé opiniâtre, Gabriel refuse d'abjurer sa foi calviniste, ce qui lui vaut la saisie de ses biens, et la prison à la Tour de La Lanterne à La Rochelle. Haut lieu de mauvais traitements, il aurait pu y mourir de manière sordide comme beaucoup d'autres huguenots, mais sans doute grâce à l'influence de ses frères convertis, il est libéré après sept mois d'emprisonnement. Refusant toujours d'abjurer, Gabriel réunit rapidement de nombreux autres huguenots de La Rochelle désireux de quitter de France. Son épouse Esther Le Roy est arrêtée à son tour, mais faisant mine de se convertir est relâchée in extremis.

Ils s'échappent en Hollande puis s'installent provisoirement en Angleterre d'où Gabriel organise leur émigration vers le nouveau monde. L'acquisition d'un terrain de 750 acres à Oxford dans le Massachusets est un espoir de paix pour ces réfugiés.

En Juillet 1688, accompagnés d'une quarantaine de ses coreligionnaires, Gabriel et sa femme quittent l'Angleterre à bord du *Dolphin* et débarquent à Boston. Ses affaires se développant favorablement, Gabriel acquiert de nouvelles terres dans la région de Narragansett et de North Kingstown et déménage dix ans plus tard à Newport dans le Rhode Island.

Veuf d'Esther en 1710, Gabriel se remarie deux ans plus tard à Boston avec Mary Harris, puis s'installe définitivement à Providence.

Toujours fervent de la cause huguenote, il lance en 1699 une pétition pour la création d'une église épiscopale. Il devient l'un des marguilliers de l'église Saint-Paul à North Kingstown, puis fonde en 1720 la chapelle originale de la cathédrale Saint John.

Le 1er février 1736, Gabriel décède à Providence dans le Rhode Island. Il a près de 92 ans. Il n'a sans doute plus revu la France, mais n'a jamais renié sa foi. »

111191. Sarah Bernon °1673, x **N. Whipple**

111192. Marie Bernon b 18 juillet 1674, temple de La Rochelle, x 1694 Abraham **Tourtellot**

111193. Gabriel Bernon b 17 mars 1676 temple de La Rochelle

111194. Esther Bernon b 17 novembre 1677, psse Saint-Sauveur de La Rochelle

111195. Esther Bernon °11 novembre 1678, +20 octobre 1746, x 30 mai 1713, Adam **Powel** °1674, + 24décembre 1725 Nexport (Island)
111196. Susanne b 30 août 1682, psse Saint-Sauveur de La Rochelle +3 novembre 1683 La Rochelle
111197. Jacques b 22 juin 1685, temple de Saint-Martin-de-Ré
111198. Gabriel Bernon ° catholique 1712
111199. Susannah Bernon °1716, + 18 mars 1802 x 23 août 1734 Joseph **Crawford** °1712, + 1^{er} janvier 1776
1111910. Mary Bernon °1^{er} avril 1719, + 1^{er} octobre 1789, Providence, Rhode Island (EUA), x Gideon **Crawford** °29 janvier 1709, +6 septembre 1795
1111911. Eve Bernon °11 juillet 1721, +16 septembre 1775 Providence, Rhode Island (EUA)
111110. Jacques Bernon b 12 janvier 1646, temple de La Rochelle, +avt 1686, x temple de La Rochelle le 29 avril 1682, Marie **Briand**, fille de Daniel, marchand, et d'Anne Bion
111111. Samuel Bernon b 3 septembre 1647, temple de La Rochelle, inhumé le 5 avril 1650 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
111112. Esther Bernon b 6 janvier 1649, temple de La Rochelle
111113. Samuel Bernon, écuyer, seigneur du Plessis et de La Barbotière b 26 février 1651, temple de Villeneuve de La Rochelle, +17 août 1717, psse Notre-Dame-la-Petite, Poitiers, marchand, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la généralité de Poitiers, abjure le 8 juillet 1693 à l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle, x 1693 (cx Poitiers 25 juillet 1693, Me Berthonneau) Marie **Cottiby** b 15 novembre 1671, Châtellerault, inhumée le 29 mai 1754 devant l'autel de Saint-Eloi, église de Notre-Dame-la-Petite, Poitiers, fille de René, marchand banquier de Poitiers, et de Marthe Berthon

« Samuel **BERNON** a le sens des affaires. Dès l'âge de 22 ans, il commerce avec le Portugal, l'Espagne et l'Italie, puis avec des pays plus lointains comme le Brésil et les Antilles. Il est un temps associé à Jacques Bruslé, négociant de Soubise en Saintonge.

En 1682 il part de Bordeaux pour le Canada comme capitaine de son propre navire *Le Samuel*. Pressentant sans doute les persécutions contre les protestants, il s'installe deux ans plus tard à Québec (Répertoire des marchands). Le Baron de Lahotan le considère

comme *celui qui fait le plus grand commerce de ce Pais-là* (*Mémoires de l'Amérique septentrionale* T. II, p. 71). Mais les prix que pratique Samuel Bernon révoltent les commerçants locaux qui, soutenus par Monseigneur de Laval, évêque de Québec, obtiennent un arrêt contre lui (Jugement du 16 août 1684 et délibération du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, publiés sous les auspices de la législature de Québec p. 957 à 959). Samuel Bernon n'en a cure au point que Monseigneur de Laval ne voulant pas de *loup dans sa bergerie*, prend alors les grands moyens et exige auprès du gouverneur, le marquis de Denonville son expulsion en 1685. (*The Old Regime in Canada*, Francis Parkman).

Rentré en France, il abjure à 42 ans, le 8 juillet 1693 en l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle, ce qui lui permet d'épouser 15 jours plus tard à Poitiers Marie Cottiby, de 20 ans sa cadette, fille d'un riche marchand de Poitiers, et d'acquérir l'année suivante la charge de trésorier des finances à Poitiers, dont il devient ultérieurement Président.

Dans une lettre écrite à La Rochelle et datée du 16 mars 1697, Samuel tente de persuader son frère Gabriel, momentanément à Londres, de revenir en France et de se convertir au catholicisme. Dans une autre lettre écrite à Poitiers et datée du 16 septembre 1714 et toujours destinée à son frère Gabriel installé à Kingstown dans le Rhode Island, Samuel lui précise "ne plus faire de commerce depuis plus de 15 ans, avoir quatre grandes filles et un garçon qui, après avoir fait sa philosophie à Paris, est revenu faire son droit à Poitiers". (Lettres conservées par The Rhode Island Historical Society Providence, The Gabriel Bernon Papers W.Baird copy book p. 55-86 p. 6-7 et p. 36-37/ J.-L. Tulot)

Samuel Bernon décède à 66 ans à Poitiers le 17 août 1717. Et, après avoir reçu dans sa maladie tous les sacrements de l'église, est inhumé dans l'église de Notre-Dame-la-Petite (AD Poitiers BMS) ».

1111131. Marie Marthe Bernon b 17 juillet 1694, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, x psse Notre-Dame-la-Petite, Poitiers le 24 avril 1714, Jacques **Peyraud** °1679, chevalier, sieur de La Chèze
1111132. Samuel René Bernon b 23 juillet 1695, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, +1722. Il étudie en 1714 le droit à Poitiers après avoir fini sa philosophie à Paris
1111133. Esther Jeanne Bernon b 9 juillet 1696, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, x psse Notre-Dame-la-Petite, Poitiers le 30 juin 1726 Charles Antoine **Vidard**, écuyer, seigneur de Saint-Clair, fils de Pierre, seigneur de Saint-Clair, capitaine des vaisseaux du roi, et de Catherine de Rousselle

1111134. Marianne Bernon b 7 avril 1699, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, x psse Notre-Dame-la-Petite, Poitiers le 26 février 1715, Louis **Texier**, sieur de Lirec, °9 juillet 1671, psse Saint-Hilaire-de-La-Celle, Poitiers, inhumé le 26 novembre 1737 au-dessus du 1^{er} pilier dans l'église de Notre-Dame-la-Petite, Poitiers conseiller du roi en la cour présidiale de Poitiers, fils de Louis, seigneur de Lafont, de Rusais, et de Lirec, procureur au présidial de Poitiers, et de Marie Gobeil
1111135. Suzanne Henriette Bernon b 23 août 1700, psse Saint-Barthélemy, La Rochelle, inhumée le 13 avril 1725 dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle, x psse Notre-Dame-la-Petite, Poitiers le 24 février 1723 (dispense de 4° de consanguinité), Pierre Paul François **de Pont**, écuyer, sieur des Granges +1700, inhumé le 13 juin 1774 à la chapelle des Hospitalières, président, trésorier général au bureau des finances de La Rochelle, fils de Paul-François, marchand banquier, et de Sarah Bernon (fille d'André et d'Esther de Pont)

RECVEIL
DES PIECES CVRIEVSES
 apportées des Indes, d'Egypte
 & d'Ethiopie, qui se trouvent
 dans le Cabinet de **Leonard**
Bernon, sieur de Bernonville,
 à la Rochelle.

*Avec des raretez servant à la per-
 sonne d'un General des Sauvages.*



A PARIS,
 De l'Imprimerie de IACQUES LE GENTIL,
 rue des Noyers, au coin de la rue S. Jean
 de Beauvais, proche la Place Maubert.
 1670.

1112. Léonard Bernon sieur de Bernonville b 22 mars 1609, temple neuf de La Rochelle, +14 juillet 1678, temple de La Rochelle, marchand, prévôt des ouvriers de la Monnaie royale de La Rochelle, auteur du "Recueil des pièces curieuses apportées des Indes, d'Egypte et d'Ethiopie qui se trouvent dans le cabinet de Léonard Bernon, sieur de Bernonville à La Rochelle" (Paris 1670), x1° Marie **Georges** °1609, inhumée le 30 octobre 1639, temple de La Rochelle, x2° avt 1641, Renée **Bonneau-Torterie** +ap 1686, fille de Nicolas Bonneau, marchand à La Rochelle, bourgeois de La Rochelle, et de Jeanne Torterie
11121. Marie Bernon b 14 septembre 1636, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumée le 28 août 1640, temple de La Rochelle
11122. Jeanne Bernon b 1^{er} janvier 1638, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumée le 23 juillet 1641, temple de La Rochelle
11123. Léonard Bernon b 10 février 1641, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumé le 19 mars 1654 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
11124. Jeanne Bernon b 13 juin 1642, temple de Villeneuve de la Rochelle, +ap 1686, x temple de La Rochelle le 16 juin 1658, Jean **Allaire** b 25 février 1635, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumé le 5 avril 1670 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle, marchand à La Rochelle, fils de Louis, sieur du Beignon, marchand à La Rochelle, et de Jeanne de Superville
111241. Jean Allaire b 11 mai 1659, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumé le 3 décembre 1659 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
111242. Jeanne Allaire b 20 novembre 1661, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumée le 18 octobre 1664 au cimetière de La Rochelle
111243. Esther Allaire b 8 juillet 1663, temple de Villeneuve de La Rochelle, x temple de La Rochelle, le 21 juin 1684, Pierre **Faneuil** b 22 décembre 1658, temple de Villeneuve de La Rochelle, +ap 1686, marchand à Saint-Georges d'Oléron, fils de Benjamin et de Marie Bernon (fille d'André et de Suzanne Guillemard)
111244. Louis Allaire b 12 septembre 1664, temple de Villeneuve de La Rochelle, +ap 1684
111245. Jean Allaire b 27 décembre 1665, temple de Villeneuve de La Rochelle

111246. Jeanne Allaire °janvier 1667, inhumée le 8 juin 1669 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
111247. Jacques Allaire b 10 août 1668, temple de La Rochelle
11125. Georges Bernon b 21 septembre 1643, temple de La Rochelle, inhumé le 12 août 1644 au cimetière de La Rochelle
11126. Renée Bernon b 19 novembre 1645, temple de La Rochelle, +ap 1686, x temple de La Rochelle, le 9 février 1670, Pierre **Moreau**, ° b catholique, 1641 La Rochelle, + av 1695, marchand banquier à La Rochelle, ancien du consistoire de l'église réformée de La Rochelle, fils de Pierre, notaire royal de La Rochelle, et d'Anne Auboyneau
111261. Jeanne Moreau °1670 inhumée 30 juin 1696 dans la Chapelle Sainte-Anne de l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle x psse Saint-Barthélemy de La Rochelle 1^{er} août 1695 Joseph **Rivet Cottiby** °30 août 1657, inhumé le 17 août 1707 dans la chapelle Sainte-Anne de l'église de La Rochelle, études de Droit à l'Université de Poitiers en 1677, 1679, et 1680, avocat du roi au présidial de La Rochelle en 1688, conseiller et procureur de la police le 17 juin 1701 à La Rochelle, fils de Samuel, pasteur en l'église réformée de Poitiers, avocat du roi à La Rochelle en 1662, et d'Elisabeth Rivet.
111262. Pierre Moreau b 5 juillet 1671, temple de La Rochelle
111263. Henriette Moreau b 10 mars 1682, temple de La Rochelle
11127. Georges Bernon b 21 mai 1647, temple de La Rochelle, inhumé le 20 décembre 1671 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle, marchand à La Rochelle
11128. Jehan Bernon b 18 décembre 1648, temple de La Rochelle, inhumé le 9 juillet 1662 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
11129. Marie Marthe Bernon b 28 avril 1651, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumée 8 mai 1653 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle
111210. Jacques Bernon sieur de Bernonville b 8 décembre 1652, temple de La Rochelle +avt 1717, marchand, abjure le 14 avril 1685 x psse Saint-Sauveur, La Rochelle le 30 avril 1686 (cx La Rochelle 16 avril 1686, Me René Rivière, Pierre Soullard) Jeanne Catherine **Faneuil** °1663, +ap 1697, fille de Benjamin, marchand, et de Marie Bernon (fille d'André et de Suzanne Guillemard)

111211. Marie Bernon b 31 juillet 1654, temple de Villeneuve de La Rochelle, inhumée le 17 mai 1662 au cimetière de Villeneuve de La Rochelle

1113. Marie Bernon b 11 juin 1620, temple de Villeneuve de La Rochelle

1114. Marie Bernon °1623, +12 septembre 1684, temple de la Rochelle, x temple de La Rochelle, le 21 juillet 1647, Pierre **Goillard** +avt 1684, marchand à La Rochelle

112. Catherine Bernon, x 1617, Christophe **Prenier**, marchand

113. Guillermine Bernon, x 1617, Noël **Rabiet**, huissier

114. Anne Bernon, x Gilles **Maschand**, marchand à La Rochelle

115. Jean Bernon, seigneur de Bernonville °1584, inhumé le 14 novembre 1652 au cimetière de Villeneuve de la Rochelle, marchand, x 1609, Marie **Fernière**

Brigitte CAPPATTI

Sources :

- Archives paroissiales et notariales des départements de la Charente-Maritime (Angoulins, La Rochelle, Marennes, Saint-Jean-Luzac), et de la Vienne (Châtellerault, Poitiers)
- *La Généalogie des Bernon* par Crassous père 1786 (Bibliothèque de La Rochelle)
- *History of the Huguenot emigration to America* by W. Baird.

LA MAISON DES MONTBRISON EN CÉVENNES VIVARAISES OU VICTOR BERMOND DE COMBAS UN ANCÊTRE ENCOMBRANT



Au fil de nos rencontres généalogiques, nous sommes un bon nombre à compter, avec respect, des ancêtres huguenots fiers, et droits qui ont accepté de souffrir pour suivre le chemin de leur conscience.

Le hasard de la vérité historique doit, cependant, nous faire accepter ceux qui nous dérangent, les illuminés, les brutes, les sanguinaires : ils rétablissent la réalité de la nature humaine, couleur ange, facette démon. Ils ont surtout l'avantage de rappeler, qu'en définitive, la violence ne primant jamais sur la pensée, ni l'animalité sur l'humanité, ne peuvent engendrer que larmes et chaos.

C'est avec ces sentiments que j'ai rencontré Victor Bermond de Combas.

Bien sûr, les références sur le personnage sont, en partie, sujettes à caution : Albin Mazon, historien émérite, pour ne pas dire fondamental pour l'histoire du Vivarais, n'est pas tendre pour la Religion Prétendue Réformée, cette religion révolutionnaire venue bousculer l'ordre unique établi. Originaire de Largentière, fief de ce Bas Vivarais catholique, il a souvent tendance à traduire les huguenots en chrétiens malheureusement égarés, illuminés, des *phanatiques* ! C'est, cependant, grâce à Albin Mazon, alias docteur Francus, son pseudonyme, que l'on doit la majorité des informations sur la période tourmentée des guerres de religion du XVI^e siècle, notamment dans cette région appelée Cévennes Vivaraises, où les populations ont supporté des pressions religieuses aussi subites que radicales.

Nous tenons d'autres références, moins nombreuses, du pasteur Arnaud qui situe les faits, relatés plus bas, dans le cadre de la première guerre de religion. Nous devons, enfin, à Raymond de Gigord, la plupart des connaissances généalogiques de la maison des Montbrison. M. de Gigord, originaire du Rocher, proche de Largentière et de Joannas, a puisé les profils généalogiques des principales familles vivaraises du mandement de Joannas dans d'importants documents détenus, autrefois, par le propriétaire du château du Rocher, avec la contribution, par ailleurs, du Vicomte de Montravel, et de M. Rouveure, curé de Joannas.

Raymond de Gigord est, de fait, l'un des rares généalogistes à avoir établi, depuis le XIII^e siècle, l'histoire de la famille des Montbrison à laquelle Victor Bermond de Combas est rattaché, en 1529, par son union avec Louise de La Bastide de Vielprat. Fille unique, héritière de son père, Louis, et de sa mère, Claude de Montbrison, elle est farouchement liée à la maison des Montbrison dont elle est l'unique descendante, et qu'elle veut perpétuer. C'est également, par l'alliance avec la famille des Bernard, que sa fille, Michèle de Montbrison, alias de Combas, prolongera, plus tard, cet exemple de la transmission d'un patrimoine, et des armes d'une maison, par la voie matriarcale.

La maison des Montbrison

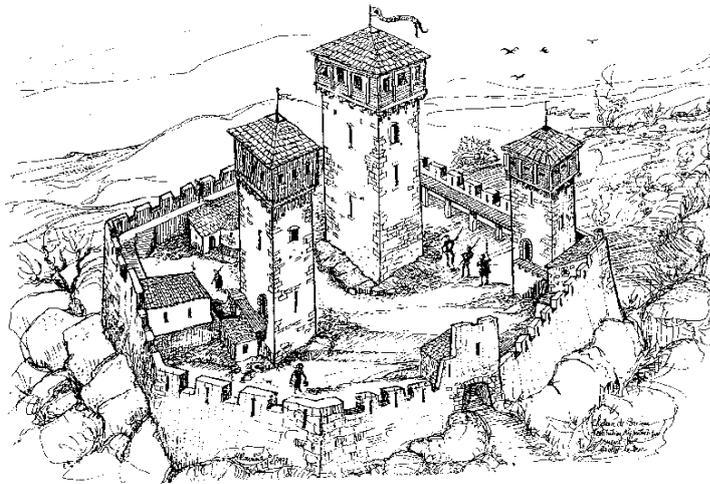
De noble, et lointaine origine, huguenote dès le début du XVI^e siècle, cette famille disparut, sans descendance mâle, au lendemain de l'édit de révocation, de l'édit de Nantes, dit de Fontainebleau.

Quelques généalogistes en situent la source au cœur du Massif Central, dans le Forez, à Montbrison, d'où les membres de cette maison se seraient enfuis lors des guerres civiles qui ont perturbé cette région, au X^e siècle.

Pour ma part, sans en rejeter le principe, je situerai volontiers le plus lointain de mes ancêtres de cette branche, à Guido de Montbrison, d'origine provençale. Celui-ci avait pris le parti, en 1143, de Raymond de Bérenger, comte de Barcelone, dans son âpre, et célèbre conflit avec Étienne des Baux. Cependant, à la mort de son protecteur, en 1166, il dut, pour se soustraire aux violences des seigneurs des Baux, se réfugier dans les Cévennes vivaraises où il acquit, sans doute avec la bénédiction intéressée du comte de Toulouse, la seigneurie de Saint-Pierre de Malet, à laquelle il donna son propre nom de Montbrison. Il y ajouta celle de Versas, dans cette même paroisse de Sanilhac, à sept kilomètres seulement de Largentière. Rappelons que, dès le XII^e siècle, ces lieux connurent, pour leur suzeraineté, et en raison même de la présence des mines argentifères de Largentière, toutes proches, une rivalité très prononcée entre les évêques de Viviers, et les Comtes de Toulouse.

La famille de Guy vécut, au début de leur installation à Sanilhac, et pendant un peu plus d'un siècle, dans un château-fort dont on ignore l'origine, et la date d'édification, et dont il ne subsiste qu'une tour, aujourd'hui soigneusement restaurée, appelée la tour de Brison.

Le lieu, au sommet d'une montagne, avec vue panoramique sur les vallées encaissées qui l'entourent, est continuellement exposé au vent, et aux intempéries.



Restitution hypothétique, à la façon de Viollet-Le-Duc, du château-fort de Montbrison, par Michel Rouvière.

Cet habitat rudimentaire, et inconfortable poussa Audibert I^{er}, son descendant, à édifier, vers 1280, une demeure plus accueillante, à Versas. Ce château sera la résidence des Montbrison, des La Bastide de Vielprat, de Victor de Combas, et enfin, des Bernard de Montbrison, pendant quatre siècles. Restauré, il reste, de nos jours, habité.



Château de Versas

Victor Bermond de Combas, seigneur de Saint-Remèze, de Montbrison, et de Versas, dans la paroisse de Sanilhac, serait issu, selon M. Deydier, de la famille des anciens Bermond, seigneurs de La Voulte.

Mais la situation géographique de Combas, petit village situé près des Baraques-de-Fontanès, entre Nîmes, et Sommières, et les nombreuses références locales de cette famille, inclinent à penser que les origines des Bermond, proches de la famille d'Anduze, se situent près de Sommières. Peut-être a-t-il un lien de parenté avec Jacques Pelet, seigneur de Montmirat (+>1539) époux de Françoise de Bermond, dame de Combas, et de Méjannes (°Anduze ; +> 1539) ?

Si Victor Bermond a déjà été uni à la famille de Gabriac - il était veuf d'un premier mariage avec Jeanne de Gabriac, fille du seigneur de Barjac -, il en était de même de celle des Montbrison puisque Raymond Vierende citait : "Jehanne, l'aînée (fille de Raymond de Gabriac, +1499/1500), probablement celle qui se marie vers 1500, avec Claude de Montbrison". Claude de Montbrison est le grand-oncle de Louise, de La Bastide-Vielprat, alias de Montbrison.

Précisons, pour clarifier quelque peu cette descendance, qu'Audibert II de Montbrison (+< 1466), époux d'Héralie d'Entil du Tremoul, et arrière petit-fils d'Audibert I^{er}, précité, eut quatre fils : Claude, l'aîné, époux de Jehanne de Gabriac, sans postérité, Raymond, son cadet, époux de N. de Lanel, Elzias, moine, et Jean, dont on ignore la destinée. Seul, Raymond eut une fille à laquelle on donna le prénom de son oncle, Claude, héritier de cette maison, en escomptant qu'elle en assurerait seule la continuité.

Claude de Montbrison épousa Louis de La Bastide de Vielprat qui assumait la gestion des deux seigneuries, après le décès de son beau-frère. Sans doute, Claude, très attachée à sa maison, a-t-elle transmis ce sentiment à sa fille Louise, puisque cette dernière prit le parti, lors de son testament, en 1553, d'assurer la pérennité des Montbrison. Comme elle est nommée, dans différents textes, "Louise de Montbrison", et qu'apparemment Victor Bermond ne mettait pas d'obstacle aux conditions définies dans son testament, on peut supposer qu'elles figuraient déjà sur leur contrat de mariage. Louise céda tous ses biens - l'essentiel étant, sans doute, préservé sur le plan juridique, de toute tentative de récupération de la part de son époux - à l'un de leurs enfants, à la condition expresse que celui-ci porte le nom, et les armes des Montbrison, au moins jusqu'au quatrième degré (acte de substitution de fidei commis ratifié, le 21 septembre 1553, par Me Mathieu André, notaire).

Mais revenons à cette période trouble de la première guerre de religion. Albin Mazon, après avoir passé en revue nombre de brigandages, d'assassinats, et d'exactions diverses perpétrés dans la région, sans aucun lien, d'ailleurs, avec la religion, situe au mois d'octobre 1541 le "premier indice officiel d'agitation luthérienne en Vivarais" relevé dans le compte rendu des États, à Aubenas. Il y est prévu *d'extirper en tout la maudite secte luthérienne*.

Rappelons, rapidement le contexte historique. En 1538, François I^{er}, et Charles Quint ont conclu, sous l'arbitrage du pape Paul III, une trêve de dix ans. Le 24 juin 1539, le roi a fait promulguer un nouvel édit contre les réformés, applicable à l'ensemble du royaume¹. Le 1^{er} juin 1540, un édit rendu à Fontainebleau, a ordonné aux parlements, et à

¹ La rupture entre le roi de France, et la nouvelle religion réformée, prend date à l'issue de la nuit du 17 au 18 octobre, où des *Articles véritables sur les horribles, grandes et insupportables abus de la Messe papale, inventée directement contre la Sainte Cène de Notre Seigneur, seul Médiateur et*

l'ensemble du corps judiciaire, de réprimer l'hérésie sur tout le territoire. Le roi, magnanime, veut bien surseoir, le 13 février 1541, à condamner les Vaudois de Mérindol, détruite sur son ordre, quelques mois auparavant, parce que la cité les abritait, mais à la condition expresse qu'ils abjurent. Le 14 avril 1541, enfin, un nouvel édit est encore rendu contre les réformés.

Victor Bermond de Combas

Malgré les précautions de Louise de Montbrison, son mari, homme fort dispendieux, a contracté un certain nombre de dettes. C'est ainsi que, le 21 décembre 1541, Victor Bermond de Combas, accompagné de son épouse Louise de La Bastide-Vielprat, alias de Montbrison, se rend chez Me Mathieu André, éminent notaire de Largentière, pour vendre à un autre notaire, également notable de la même ville, Me Claude Allamel, un nombre assez important de cens, et de rentes qu'ils possédaient sur les habitants de Sanilhac, de Rocles, de Tauriers, et de Chassiers.

L'acte fut fort long car tous les redevables y furent cités avec le détail de leurs redevances. Il faut préciser que le montant de la cession, 94 livres, somme respectable pour l'époque, couvrait exactement celui des dettes que Victor Bermond de Combas avait contractées auprès de Me Claude Allamel. Un autre acte, cependant, portait, le même jour, sur une transaction antérieure, passée entre les deux hommes, qui nous instruit sur la "désinvolture" de Victor Bermond de Combas : la promesse faite au seigneur de Versas de pouvoir racheter au notaire d'autres cens - en l'espèce sur le lieu de Fez, à Sanilhac - dans le même délai, et au même prix, mais à la condition expresse de la restitution à Me Allamel de la somme, de 12 livres & 15 sols, représentant les cens que le seigneur avait indûment continué à percevoir après avoir cédé ses droits à l'officier ministériel !

Là, n'est pas le plus grave. Monsieur de Combas, certes, méprise les engagements pris auprès d'inférieurs sociaux, mais n'était-ce pas là, à cette époque, le comportement d'un certain nombre de ses congénères ?

Victor Bermond aurait recruté, selon Albin Mazon, un certain nombre de personnes au tempérament plus proche des routiers du siècle précédent, que de simples recrues. Par ailleurs, sous prétexte de défendre les nouveaux réformés, il semblait brutaliser, quelque peu outrancièrement, les adeptes de l'église catholique. Ainsi se succédaient vols, et incendies d'églises, de presbytères, de monastères et prieurés,...

Dès 1545, les États du Vivarais signalent Victor Bermond de Combas comme le meneur de la révolte :

Saulveur Jésus Christ sont placardés sur les murs de plusieurs villes du territoire, et même sur ceux des appartements royaux d'Amboise. L'auteur en est le pasteur français, Antoine Marcourt, qui officie à Neuchâtel, l'éditeur, et diffuseur, Pierre de Vingle. Pour François Ier, pourtant ouvert aux idées nouvelles, s'attaquer à l'Église, c'est s'attaquer à l'ordre, et l'ordre c'est la royauté. Les jours suivants, il demande au Parlement de sévir, [...] sur fonds de processions expiatoires, et de bûchers.

Sur ce que aultrefois furent, à la requeste du procureur du pays, faictes informations secrètes à l'endroit d'un nommé Cumbas, homme de guerre, et certains de ses Complices gens mal vivans ; et après laxé décret par Mgr de Tournon, bailli du Vivarois, lequel a été mis a exécution. Dit a esté qu'on poursuive l'exécution dudit décret.

Il sera prévu à l'issu de ce constat, de créer le poste d'un *prévost ou lieutenant de prévost pour prendre et punir les voleurs, pillards, vagabonds, oppresseurs, destrousseurs, guetteurs de chemins, mangeurs de poules, opprimeurs de peuple, et autres mal vivans, ... pour l'utilité et le soulagement de la République.*

Ce sera, en l'occurrence *noble Antoine Itier, sieur de la Crotte, habitant et domicilié audit Vivarois...*

A noter, la mention étonnante de *République*, le terme étant écrit avec un "R" majuscule !... Même avec une connotation historique de démocratie grecque, la culture de l'époque faisant souvent référence aux mœurs helléniques, cette citation ne manque pas de sel sous un gouvernement aussi autocratique que celui de François I^{er}, surtout, a contrario, lorsque l'on évoque l'absence d'oligarchie ecclésiastique dans le mouvement réformé. Ou, alors, était-ce parce qu'avant Charles VII, avant d'être rattachés à la province du Languedoc, les États du Vivarais ne comptaient que des représentants de la noblesse, et du tiers-état, à l'exclusion de tout représentant de l'Église, et fonctionnaient, ainsi, avec un certain esprit démocratique ?

Bien sûr, il est donné de s'interroger sur la noirceur de l'âme de Victor Bermond de Combas, lorsque le docteur Francus précise que *les États du Vivarais de 1545 font toucher du doigt le lien qui existe entre le mouvement de la Réforme et les brigands qui désolaient le pays, formant ainsi les cadres de sa future armée* et que, par ailleurs, il cite de Combas comme *le premier Apôtre de la Réforme dans le Bas-Vivarais !*

Alors, Victor Bermond de Combas, chef de bande de brigands, ou de partisans de la Réforme quelque peu fanatisés ? On verra, un peu plus loin, pourquoi les États du Vivarais avaient tout lieu de stigmatiser, dès 1545, le mouvement réformé.

Le procès de 1556

Le contexte politique change, mais pas favorablement, vis-à-vis des huguenots.

Depuis 1547, Henri II a succédé à son père sur le trône de France. Il est farouchement opposé à la Réforme. En trois ans, la Chambre ardente, qu'il aura créée pour lutter contre les réformés, aura prononcé plus de 500 arrêts contre l'hérésie ! Et les édits se succéderont en gravissant l'escalade contre les réformés : le 27 juin 1551, édit de Châteaubriant, diligentant aux parlements de province des mesures à l'encontre des réformés, et le 24 juillet 1557, juste après le procès de Victor Bermond - il était temps ! - l'édit de Compiègne imposera la peine capitale aux hérétiques. Il sera suivi, deux mois après, par le massacre, rue Saint-Jacques, à Paris, des huguenots assemblés pour leur culte. Puis, le 2 juin 1559, ce seront les lettres d'Écouen qui prescriront aux « notables » de province, de procéder à *l'expulsion, punition, et correction des hérétiques*, et de condamner à mort, sans jugement, le réformé révolté ou fuyard. Ce contexte va influencer grandement sur le procès de Monsieur de

Combas.

Le 24 octobre 1554, le nom de Combas réapparaît sur le procès verbal d'une réunion tenue à Bourg-Saint-Andéol :

A esté exposé la forfaiture et mauvaise façon de vivre d'un nommé de Cumbas, et sur icelle opiné et conclud que, pour pourvoir aux grandes plaintes des pauvres gens du présent pays de Vivarois : pilleries, rançonnements, concussions, voleries, fausse monnaie, qu'ont esté commises et que journellement se commettent par un nommé Cumbas, banni par arrest du royaume de France ; nonobstant lequel bannissement commet journellement les dites voleries et concussions à la grande perturbation du repos public : que revient au grand dommage des habitants opprésés, sans pouvoir avoir recours de justice, pour la force publique que le dit Cumbas tient avec ses complices.

A esté conclud que ledit Cumbas sera poursuivi aux dépens du dit pays ; et les décrets contre lui décernés exécutés ; et pour ce faire a esté ordonné que serait adjoint au lieutenant de prévost de ce pays d'en faire les diligences, et donner mandement à Me Guillaume de La Motte, syndic du dit pays, et Loys de La Tour, docteur, de tenir la main audit affaire, pourvoyant à la prise dudit Cumbas et ses complices, et pour icelle pouvoir promettre jusques à la somme de 50 escus, et icelle prise faicte, le faire conduire au chasteau de Tournon, faire continuer les inquisitions par M. le juge de Vivarois, lequel sera prié d'y procéder et tenir la main pour les forces publiques.

Sera supplié le Roi, attendu que s'agit de voleries et d'un banni du royaume de France, concussions, port d'armes prohibées, forces publiques, que son plaisir soit commettre la faction du procès et jugement d'icelui, au bailli ou juge du Viverois ou leurs lieutenants, prévôts de maréchaux ou leurs lieutenants, prenant avec eux ceux qu'ils adviseront pour assesseurs. »

On ne sait si les 50 écus promis, pour le dénoncer et le faire arrêter, furent la cause de son emprisonnement. Quoi qu'il en soit, il fut interpellé au mois de mai, en son château de Saint-Remèze dont il était le seigneur, et incarcéré au château de Tournon.

Dès le 7 juin, les États décidèrent, à Viviers, *que les gardes du dit Combas, prisonnier détenu, et autres frais à faire en son procès, seront payés des biens d'icelui Combas, s'il a de quoi, sinon aux despens du pays ; que M. Le Blanc, juge du Viverois, vaquera à la faction du procès, auquel Me Loys de La Tour, docteur en droit, ministrera témoins, ou bien le sieur de La Motte, procureur en son absence, auxquels sera avancée pour cela la somme de 200 livres.* Guillaume de La Motte, retenu à Paris, se fera provisoirement suppléer par Me Pierre Broe, notaire à Tournon.

On imagine que Louise de Montbrison devait se féliciter d'avoir pris, dès 1553, des dispositions testamentaires conservatoires sur ses biens. Car ces biens existaient, château de Versas inclus, après la déchéance de Victor Bermond de Combas, puisqu'ils furent transmis à Michèle, sa fille.

Est-ce Louise qui fit présenter une requête aux États généraux du Languedoc, en septembre 1555, afin que les États du Vivarais fissent poursuivre, à leurs frais, Victor de Combas ? Ce qu'elle aurait pu faire, il est vrai, pour sauvegarder l'entretien de ses deux

beaux-fils. On l'ignore, sinon que cette demande sera rejetée.

Il semble, pourtant, que l'administration des États ne parviendra pas à saisir les biens des Montbrison pour satisfaire au coût des investigations judiciaires. Le mois suivant, en effet, Guillaume de La Motte, après avoir fait son rapport, à l'assemblée tenue à Villeneuve-de-Berg, lui demandait si elle entendait continuer la poursuite aux dépens du pays : réponse positive, avec un nouveau crédit de 300 livres. Loys de La Tour accepte, alors, de poursuivre le procès en remplacement de Guillaume de La Motte, décidément très pris, avec la ferme intention d'aboutir très rapidement.

Une anomalie dans cette procédure : sa durée, et son coût ne correspondent pas aux motifs d'incarcération du prévenu. Ou bien les faits avérés sont réels et, dans ce cas, les témoignages, et les preuves peuvent être réunis rapidement, et le jugement, ainsi que son exécution, suivent sans délai, à un moindre coût. Ou bien, il y a un doute évident sur la nature des faits incriminés, et les investigations nécessaires peuvent être prolongées, en fonction du peu de fiabilité de ceux-ci... Victor Bermond de Combas, n'est, peut-être, pas le monstre décrit par Albin Mazon ! M. Loys de La Tour enquêtait depuis le 15 janvier, à Aubenas, la Chapelle, Largentière et Sanilhac, il est vrai, aux gages d'un *escu sol* par jour ! Ceci pouvant, en effet, expliquer cela.

Le 11 décembre 1555, à Aubenas, au Logis des rois, l'Assemblée des députés se réunit pour le procès des villes closes, et aussi pour statuer sur la procédure de jugement de Combas. Son président est noble Jean Brunier, sieur de Marnage, subrogé de Louis de LeStrange, baron de la Tour.

Le procès aura lieu en début d'année 1556, à la cour royale de Boucieu, et durera plusieurs mois, en raison de la pugnacité de Victor Bermond de Combas qui - et, pour ce faire, il ne devait pas être inculte, ou alors fortement aidé ! - souleva de nombreuses failles dans la procédure. Il fallut, même, envoyer un mandataire à la cour de Versailles afin d'arbitrer les litiges. En attendant, la garde à vue, pendant le procès, paraissait trop onéreuse. Les États requièrent du Juge *de retrancher la garde dudit Combas et l'asseurer en fers et en prisons*. Il sera condamné, en définitive, *pour ses démérites et cas trouvés par le discours de son procès*, aux galères perpétuelles.

Deux autres faits, qui suivirent la condamnation de Victor Bermond de Combas, nous interrogent encore sur la nature de l'accusation, et la noirceur du comportement du gentilhomme. En effet, certains membres des États du Vivarais qui ont diligenté le procès, et plus particulièrement, les deux juges qui l'ont instruit, Guillaume de La Motte, et Louis de La Tour, s'inquiètent, alors, énormément pour leur sécurité. On peut lire, en effet, sur le procès-verbal de la réunion des États, à Joyeuse, le 3 novembre 1556 (AD Ardèche C.1450 bis) :

A Messeigneurs tenans les Estats du pays de Viveroys, Supplient humblement Guillaume de La Motte, votre procureur, et M. Loys de La Tour, que suivant votre commandement en pleins Estats tenus tant en la ville du Bourg que après à Villeneuve, ils auroient fait la poursuite contre Victor de Combas, et tant procédé que par sentence a esté condamné de faire amende honorable ès chausse pieds et teste nue, ayant la hart au col, tenue par l'exécuteur de haute justice, à genoux, demander pardon à Dieu, au Roy et à la justice du présent pays de Vivarets, ce qu'auroit esté fait, et oultre ce, condamné à servir le

Roi par force en ses galères sa vie durant, avec inhibition de sortir, à peine d'être pendu et étranglé, et aux habitants du Viveroys et autres sujets dudit sieur ne le retirer, sa place de St-Remèze et ses autres biens confisqués, distrait, au préalable la somme de 2000 livres qui a été adjugée ausit pays pour ses dommages et intérêts. A raison de laquelle poursuite, les parents, amis et complices dudit Combas auroient conçu telle haine contre lesdits suppliants jusques à les comminer publiquement de les tuer et meurtrir et involver en plusieurs procès pour les ruiner, mesme de ce qu'ils ont porté des armes prohibées pour la sureté de leurs personnes [...] Guillaume de Allamel et Louis de La Tour prient donc les Estats de prendre leur défense et de les garantir contre les procès qu'on pourroit leur intenter à ce sujet. A quoi les députés présents donnent unanimement leur adhésion, promettant que le pays les défendra s'ils sont molestés en leurs personnes ou leurs biens.

Plus encore, le 5 mai 1557, Monsieur de Allamel intervient, à Aubenas, devant les États, pour être défendu par ses pairs dans un procès où il est accusé du meurtre d'un fils d'aubergiste, de Nîmes, un dénommé Petit, complice de Victor de Combas.

Un autre complice de Victor Bermond de Combas, un certain Linfrandi, clerc de procureur à Toulouse, avait, en effet, lancé, à Toulouse, un mandat d'arrestation contre Monsieur de La Motte. Les députés se contentent seulement de l'assurer que les dépens du procès seront pris en charge par les États. La suite de cette affaire reste inconnue, mais les faits, réels, demeurent.

Il semble incontestable que Monsieur de Combas, pour avoir été défendu pendant son procès jusqu'à l'arbitrage de la Cour, pour être craint dès la lecture de sa condamnation, même emprisonné, et serré aux galères, pour être lié à un clerc de Toulouse, était estimé et soutenu par les nobles les plus hauts placés qui militaient pour la Réforme. Car le parti de la Réforme se structure de plus en plus autour des piliers de la noblesse. C'est, ouvertement, qu'en mai 1558, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et premier prince du sang, ainsi que son frère, Louis de Condé, assistent, aux Pré-aux-Clercs, à Paris, à une assemblée de huguenots, protégés tous deux par une foultitude de gentilshommes armés. On a le souvenir, en effet, huit mois après, du massacre de la rue Saint-Jacques.

Alors, Victor Bermond de Combas, farouche guerrier de la Réforme, ou meurtrier de droit commun ? Tout semble convenir à la première hypothèse.

Aux galères, où sa forte, et saine corpulence le protège des aléas de la rude vie des forçats de la mer, Victor Bermond de Combas, l'ancien seigneur de Saint-Remèze, apprend les changements qui s'opèrent dans la vie publique, et qui s'avèrent, pour lui, bénéfiques.

François II de Valois a succédé à son père, Henri II, mort tragiquement, le 10 juillet 1559. Lors d'un tournoi, rue Saint-Antoine, à Paris, la lance de Gabriel de Montgomery, capitaine de la garde écossaise, lui a, en effet, transpercé la tête... Il n'a pu en réchapper, malgré les soins vigilants d'Ambroise Paré, dont l'humanisme l'a contraint, sans doute, à cacher son inclination pour la Réforme, et l'a, en quelque sorte, sauvé des représailles de la reine Catherine. Jeune roi de quinze ans, il est possible, malgré sa constitution malade, que le règne de François II ait été volontairement écourté, puisqu'il meurt, dix-huit mois après son sacre.

Pendant cela, Calvin termine la mise en place de l'Église réformée de France, en faisant nommer, sur l'ensemble du territoire, un nombre accru de pasteurs, formés à Genève,

et en organisant, à Paris, en 1559, le premier synode national.

En ce début d'année 1562, Victor Bermond de Combas, le condamné à vie aux galères, est libéré. Disons-le tout de suite : on ignore pourquoi celui qui était craint, et haï pour ses méfaits, ou prétendus tels, a été relaxé. C'est Charles IX, le frère de François II, qui vient, à l'âge de dix ans, de monter sur le trône. La période est ambiguë : Catherine de Médicis, la régente, oscille entre deux camps, tout en jouant de cette ambivalence, entre le parti papiste de François de Guise, et celui, huguenot, d'Henri de Bourbon, roi de Navarre et futur Henri IV. En 1560, Jeanne d'Albret, la mère d'Henri, reine de Navarre en titre, a adhéré à la Réforme. Son ralliement est important : François I^{er} était son oncle maternel, et le défunt Henri II, son cousin germain ; de plus, elle est l'épouse d'Antoine de Bourbon, premier prince du sang, en 1560.

Les États généraux, tenus à Orléans, de décembre 1560 à février 1561, ont été très modérés en ce qui concerne la cohabitation avec une nouvelle religion en France. Une ordonnance du 19 avril 1561 interdit même l'usage de l'appellation "huguenot", jugée comme injurieuse. Et, bien que le Conseil du roi ait interdit les assemblées, et les prêches réformés, en juillet de la même année, un colloque est prévu à Poissy entre les théologiens calvinistes, et les évêques. Théodore de Bèze rencontre, même, au château de Saint-Germain-en-Laye, le roi, la reine mère Catherine de Médicis, le prince de Condé, les cardinaux Charles de Bourbon et Charles de Lorraine, ainsi que Michel de L'Hospital... le 24 août 1561, onze ans, jour pour jour, avant le massacre la Saint-Barthélemy ! En janvier 1562, enfin, c'est l'apothéose, l'édit de Saint-Germain donne aux religionnaires la liberté de conscience et, avec quelques restrictions, celle du culte (de façon publique : à l'extérieur des villes ; et privée : intra muros).

On comprend mieux pourquoi, dans ce contexte plus favorable pour la Réforme, Monsieur de Combas, certainement soutenu par les chefs huguenots, a été libéré. Mais, les événements courent follement, en cette période. Ce qui était vrai hier, ne l'est plus aujourd'hui. Des exactions sont commises par les deux partis opposés, renforçant, ainsi, leur haine mutuelle, d'autant plus que, dans cette époque de régence, les princes, présents dans les deux camps, laissent courir leurs ambitions. L'application de l'édit prématuré de janvier, dans un contexte politique incertain - le pouvoir royal est largement impuissant, dans un climat détestable - a contribué à renforcer la haine entre les deux clans. L'opposition des parlements régionaux à l'édit, a généré des confrontations violentes dans plusieurs villes ; à Paris, bien sûr, mais aussi à Lyon, Toulouse, Orange, Tours, Poitiers, Blois,... Et il y a, aussi, hélas, de nombreux crimes de sang. Albin Mazon, lorsqu'il évoque les faits qu'il reproche, avec beaucoup de véhémence, à Victor de Combas, et qui ont lieu au mois de mai 1562, dans un climat de violence évident, oublie de préciser que le 1^{er} mars précédent, à Wassy, en Champagne, François de Guise a sauvagement exterminé, avec ses troupes, tous les réformés qui célébraient le culte dans une grange.

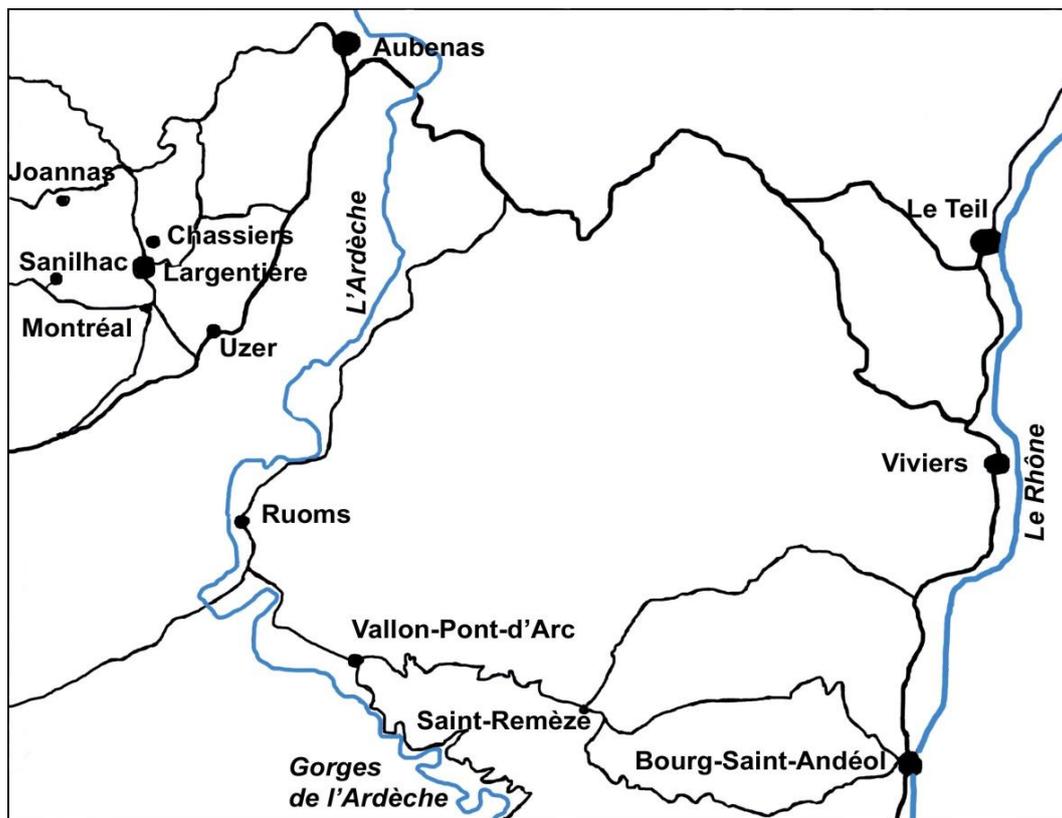
Les événements de Largentière

À Largentière, début 1562, nous dit le pasteur Arnaud, *tous les habitants, à peu d'exceptions près, avaient embrassé la Réforme*. Même le curé, Charles de Malet², nouveau

² Il deviendra pasteur à Montélimar, en 1590.

converti, avait signé, avec les consuls de la ville, et les diacres, la pétition pour demander un pasteur à Genève. Ce qui fut fait, en mai, par la nomination d'un pasteur nommé Jean Arnaud.

À noter que, selon Albin Mazon, le curé éprouvait une jalousie certaine envers la confrérie locale des Cordeliers³. Ceux-ci attiraient dans la propre église de leur couvent, beaucoup plus belle que celle de la paroisse, la majorité de ses paroissiens. Les paroisses avoisinantes d'Uzer, de Chassiers, de Sanilhac, de Joannas étaient, elles aussi, très largement gagnées par la Réforme. Ayant appris le massacre de Wassy, un certain nombre de représailles furent menées par les huguenots, au cours des mois de mai, et de juin.



C'est ainsi que, l'après midi du dimanche 15 mai 1562, vers trois heures, une centaine d'habitants de la ville, conduite par son premier consul, Jean Apchier, ses deux adjoints, Antoine Fages, et Antoine Bayle, ainsi que de Charles de Malet, curé de la paroisse, se présentent au couvent des Cordeliers, et imposent aux moines de détruire toute l'imagerie qui ornait leur église.

Participaient également à cette sommation quelques notables de la cité, tels que Pons Allamel, Honoré Béraud, Claude Borie, François André, ainsi que François, Jean et Gabriel

³ Ordre créé par Saint-François d'Assise, en 1209. Le couvent, bâti à la fin du XIII^{ème} siècle, se situait, en dehors des murailles de Largentière, au bas de la montagne de Coupe, à peu près à l'emplacement du cimetière actuel.

Deleuze.

Ils intimaient, également, aux quatre-vingt moines de jeter leur robe aux orties, et de détruire eux-mêmes l'autel, et les statues impies des saints, sous peine d'être emprisonnés. Il semblerait, selon Albin Mazon, qu'un certain nombre de personnes étrangères à la commune se soient ralliées à cette manifestation. Alors que les altercations, et les menaces, les unes toutes plus virulentes que les autres, volaient de bouches en bouches, Valentin, le fils de Victor Bermond de Combas, se présenta accompagné de dix-huit personnes, pour la plupart paysans, et villageois de Sanilhac, armées de massues, barres de fer, et autres outils menaçants. Le couvent fut, alors, avec son église, entièrement vandalisé, et pillé, tandis que les objets du culte ainsi que les garde-robes sacerdotales, les livres, et les ouvrages pieux étaient conduits sur la place de la cité afin d'y être brûlés.

Seize jours plus tard, le 31 mai, au matin, arrive devant le couvent une troupe armée, relativement nombreuse : Albin Mazon la chiffre précisément à 513 hommes, presque tous *religioneux étrangers*. Il y a, sans doute, lieu de considérer ce terme comme *étranger à la paroisse*.

Victor Bermond de Combas, et son fils précité, menaient, chacun, une compagnie d'une centaine d'hommes. Un dénommé Du Solier conduisait une compagnie, de même importance, composée de soldats des environs de Vallon-Pont-d'Arc, portant chacun un billet de logement établi par le consul de Largentière. Valentin de Montbrison entraîne, alors, ses hommes dans le couvent, et sous sa menace...

- *Donnez-moi à dîner et à ma compagnie et donnez-moi aussi des écus d'or, sans quoi je vous ferai tous mourir de ma propre main, et cela sans miséricorde !*

... les moines durent s'exécuter.

Sur ces entrefaites, à midi, 300 hommes armés, venant d'Aubenas, et commandés par les capitaines Lasporte, Valleton, Vey, et quelques gentilshommes dont un certain Lespinas, provoquèrent, par leur arrivée, la mise à sac complète du couvent qu'ils finirent par incendier. L'église sera entièrement détruite quelques jours après.

Albin Mazon cite un autre méfait qui aurait eu lieu le 10 août suivant. Quelques habitants de Largentière, conduits par Victor Bermond de Combas et son fils, se seraient présentés chez une certaine Jeanne Fontaine qui hébergeait deux moines cordeliers, le père Jean Jacoby, et le frère Vital Torgon. Après avoir dépouillé les deux malheureux, le premier consul, Jean Archier, ses seconds, Antoine Bayle, et Antoine Fages, s'approprient deux calices ainsi qu'une croix en argent. Ils les conduisirent, ensuite, sévèrement garrottés, dans les prisons du château - qui appartenait, alors, à l'évêque de Viviers - où ils les interrogèrent pour connaître l'endroit où était cachée la grande croix d'argent de l'église du couvent, préalablement subtilisée. Comme ils n'obtenaient pas gain de cause, ils saisirent les deux prélats, et les suspendirent du haut d'une tour qui surplombait le précipice, du côté de la rivière, et les menacèrent de les lâcher dans le vide. Les infortunés n'eurent d'autre solution que de dévoiler la cachette de la dite croix qui avait échappé au sac : Monsieur de Combas et son fils seraient allés la récupérer au château, tout proche, de Montréal. Le conditionnel est, en effet, de mise, en ce qui concerne, tout au moins, les faits attribués à Victor Bermond de Combas. Il faut, en effet, relever que, le 7 août précédent, à Bourg-Saint-Andéol, donc à plus de cinquante kilomètres de Largentière, *le sieur Bernard Sailhenc a fourni [...] un autre*

cestier avoine aux chevaux de Monsieur de Combas ainsi qu'à ceux de Monsieur des Adrets. Victor Bermond de Combas, nommé très récemment, par ailleurs, gouverneur du Bourg-Saint-Andéol par le baron des Adrets, ne pouvait pas déceintement, et vraisemblablement, quitter cette cité, et donc être à Largentière, le 10 août.

Le 7 septembre suivant, à la nuit, les mêmes comparses se rendirent au couvent des Cordeliers, et Valentin de Montbrison mit le feu, lui-même, *dans toutes les parties du couvent.* L'accompagnaient, son père, son oncle, Jean de Combas, et un serviteur de Victor Bermond de Combas, prénommé François. Le samedi, 1^{er} octobre, *les consuls Jean Archier, Antoine Fages et Antoine Bayle, étant accompagnés du capitaine Lasporte d'Aubenas et suivis d'un nombre d'habitants de la ville travailleurs, détruisirent entièrement l'église, à laquelle le feu n'avoit pas pénétré à cause des voûtes dont cette église étoit ornée.* Les ruines qui subsistaient, furent intégralement effacées en quelques mois. Le premier et nouveau consul, Mathieu Girard, fit démolir, et vendre les derniers vestiges du couvent et de son église, en 1563.

Les événements de Bourg-Saint-Andéol

Les événements de Largentière faisaient partie d'un plan d'ensemble dans toute la vallée du Rhône. Le baron des Adrets, François de Beaumont, chef huguenot des troupes du Dauphiné, secondé par Charles du Puy-Montbrun⁴, avec le concours des hommes de Victor Bermond de Combas - qui avaient délaissé, pour quelques semaines, Largentière - investissaient, le 16 juin 1562, la ville de Bourg-Saint-Andéol avec la mise à sac, et l'incendie du couvent des Cordeliers.

Le 18 juin, le baron commandait à Victor Bermond de Combas *d'esmanteler et abattre les murailles* de la ville du Bourg-Saint-Andéol, si la somme de 2000 écus d'or n'était pas versée par la cité. Émus par la menace de M. de Beaumont de détruire leur cité, les édiles de la ville intervinrent auprès de lui en lui dépêchant, à Bollène, où il se trouvait, le juge de Leyris *pour lui remontrer la pauvreté de la ville*, et échapper, ainsi, à cette rançon. C'est ainsi que le baron des Adrets écrivit, le 19 juin, à Victor Bermond de Combas en lui demandant de reprendre contact avec les édiles, et le juge, afin de percevoir le montant de la rançon qu'il avait réduite :

Capitaine Combas, ceux du Bourg-St-Andéol me sont venus faire tant de remontrances que, à leur persuasion et de plusieurs personnes très recommandables entre nous, je suis esté content de remettre la demandée 2000 écus à laquelle ils avoient esté justement condamnés pour les fautes et rebellions commises en leur ville par les séditieux ennemis du repos public, et la réduire à la somme de 1200 escus d'or sol, lesquels ont promis de vous fournir et bailler incontinent,[...] sans desmanteler ni abattre les murailles desquelles leur ville est ceinte...

⁴ Charles du Puy-Montbrun, devenu peu de temps après le chef des troupes huguenotes en Dauphiné, sera décapité, treize ans après, le 12 août 1575, à Grenoble, la grâce royale arrivant deux heures trop tard. Sa sœur, Renée avait épousé Barthélemy de Barjac ; il avait, donc, pour neveu, Charles de Barjac de Rochegude, gouverneur huguenot du Bas-Vivarais. Ce dernier avait trouvé, avant lui, la mort, le 22 mars 1575, près d'Annonay, en combattant les troupes catholiques. Charles du Puy-Montbrun, ainsi que sa famille, sera réhabilité par Louis XIII, en 1620.

Et sur ce, après m'estre recommandé à vostre bonne grâce, je prierai Dieu, capitaine Combas, vous vouloir augmenter les siennes... Du camp devant Bollène, Vostre frère et entièrement bon ami.

[signé] *Les Adres*

M. de Salles, secrétaire du baron, et M. de Combas, qu'il avait accompagné, non seulement, obtinrent le montant de la rançon, mais également de percevoir, chacun, comme commission, la somme de 100 écus, à titre personnel...

Le 21 juin, Me Claude Ganhat, notaire royal, pouvait certifier que la quittance de la somme de 1200 écus était passée par *noble et puissant seigneur, Victor de Combas baron du lieu de St Remèze, commissaire spécialement député par Monseigneur le baron des Adrets, général gouverneur de l'armée estant aux environs du présent pays du Languedoc.*

La rançon fut donc payée, et le chef huguenot, Sainte-Marie, relâché avec ses hommes par les consuls de la ville qui les détenaient.

Victor Bermond de Combas avait rempli sa mission, mais il devra attendre pour percevoir la "commission" promise. Malgré une lettre de M. de Salles, ce furent, tout d'abord, trente écus qui furent péniblement versés aux deux hommes. Si bien que, le 12 août, c'est Servier, premier consul de la ville du Bourg, qui rappela l'obligation des 100 écus dus, pour la ville, à Combas ; il prie le conseil de la cité *y donner ordre, pour qu'il ne soit vexé, car il est obligé au corps...* On en viendra même par intimer, ce même jour, au sacristain de Saint-Andéol *de vendre les calices de l'Université et de Notre-Dame, ensemble la croix et autres joyaux qu'il a de l'église, sur peine de prison...* pour satisfaire à cette dette.

Simple effets de manches, subterfuges pour endormir les quémandeurs ! La preuve ? Le 23 juin, le consul Servier se déplace au Pont-Saint-Esprit, pour essayer d'obtenir du baron des Adrets l'exonération complète du versement de la dite somme. M. de Beaumont étant reparti sur Valence, cette contribution ne sera, en fait, jamais acquittée, même de façon posthume, puisque le consul Servier expose à son conseil municipal du 25 avril 1563 *que la relaissée (Louise de Montbrison, alors veuve) de M. de Combas lui a demandé le reste des cens escus promis audit M. de Combas.* Ceci étant dit pour la forme, car ce qu'il lui importait, c'était d'obtenir des élus de la ville d'avoir sa responsabilité déchargée si, un jour, on l'attaquait pour cette promesse non tenue. Ce qui, bien sûr, fut obtenu.

Victor Bermond de Combas n'aura pas été longtemps gouverneur du Bourg. Le 13 novembre 1562, la cité est prise, en quelques heures seulement, par les capitaines catholiques, Sigismond Penchenier, Chabas, et Rozier. Une relation manuscrite, anonyme, nous raconte ce qui se passa dans l'après midi de ce 13 novembre :

Le peuple, qu'avaient irrité la profanation des reliques de St-Andéol et les exigences d'argent du baron des Adrets, dressa, après l'entrée des troupes catholiques, un échafaud devant l'église de St-Andéol, et traînant par les cheveux Combas et son fils, l'un et l'autre furent mis à mort après diverses tortures. On pilla ensuite la maison du gouverneur...

Bien que ce témoignage soit anonyme, il est susceptible de foi puisque Jacques de Montagne, alors président de la cour des aides de Montpellier, précisera :

Dans le temps que Beaudiné⁵ qui venoit d'être nommé par son frère, le Comte de Crussol, son lieutenant-général, faisoit la visite des fortifications du château de Beaucaire, il apprit, par une lettre du comte de Crussol, la surprise du Bourg-St-Andéol par trois capitaines catholiques, nommés Maynaut (Sigismond), Chabas et Rozier, la mort qu'ils avaient fait subir aux sieurs de Combas et de St-Remезy, après avoir fait assomer de coups de bâton un des enfants de ce dernier, âgé de 12 à 13 ans et le sieur de Raucolles, capitaine de sa garde... »

Le sieur de Saint-Remезy était, en fait, Valentin de Combas-Montbrison, et l'enfant de 12/13 ans cité, le plus jeune des deux fils de Victor Bermond de Combas, Tristan, qui épousera plus tard Blanche d'Ancézune, sans connaître de postérité.

Ainsi les vies du seigneur de Saint-Remезe, et de son fils aîné, Valentin, se terminèrent-elles dans une violence à laquelle l'époque semblait les avoir apprivoisés. Monsieur de Combas était-il le sinistre sire dépeint par Albin Mazon ? L'écueil d'un quelconque jugement serait d'apprécier les faits rapportés, et sans doute déformés, par quelques pulsions affectives, avec notre sensibilité, et notre civilité actuelles. La violence faisait alors partie de la vie, et cela depuis fort longtemps dans cette région de la vallée du Rhône. Après les routiers des XIII^e et XIV^e siècles, après les Tuchins, les guerres de religion, dont les fragments cités ici en initient les débuts, livrèrent aux mœurs journalières un climat presque permanent de peur, et de forfaitures. Lors de cette période de politique instable, que nous venons ici de revivre, chaque prince, sous le couvert de la religion, poursuivait les objectifs de son ambition suprême : avoir le pouvoir, les honneurs, et les richesses qui les accompagnaient. Pour cela, tous les moyens étaient mis en œuvre, laissant le comportement des chefs huguenots au même niveau que celui des catholiques. Plus tard, lorsque les princes seront contraints, sous l'affirmation d'une royauté plus forte, à se désengager de la lutte pour le pouvoir, le courant alors minoritaire des réformés trouvera, dans sa bourgeoisie, et sa noblesse provinciales, une approche plus paisible et plus rationnelle du protestantisme qui annoncera quelques principes démocratiques du mouvement révolutionnaire de 1789. Seuls, quelques-uns de ceux dont les moyens d'existence étaient les plus précaires se trouveront acculés, alors, à l'expression d'un fanatisme encouragé par une société à la sensibilité très manichéenne.

Le destin perdu de la Maison des Montbrison

Quatre enfants, au moins, ont vécu au château de Versas avec Victor Bermond de Combas et Louise. On ignore si l'ensemble de ces quatre enfants avaient Louise de Montbrison pour mère. Valentin, l'aîné, était sans doute, comme son cadet, Tristan, un fils issu du mariage de Victor Bermond de Combas avec Jeanne de Gabriac. Valentin de Combas épousera Jeanne d'Anselme ; Tristan, Blanche d'Ancézune. Tous deux seront sans postérité.

Une anecdote à citer, concernant la veuve de Valentin de Combas : on a pu relever,

⁵ Jacques de Crussol (1540-1584), seigneur de Beaudiné, puis baron d'Assier, et enfin duc d'Uzès, alors capitaine huguenot. Il reviendra ensuite au catholicisme, comme son frère aîné, Antoine, comte puis duc d'Uzès, ici lieutenant général des troupes huguenotes (1528-1573).

dans les procès-verbaux des États du Vivarais, que Jeanne avait prêté au pays, le 2 août 1570, une somme de 2600 livres. La somme figurera très longtemps dans la liste des créances dues, sans qu'on sache si elle avait été remboursée, Jeanne étant décédée deux ans après. On imagine mal comment une assemblée de nobles, et de bourgeois, notables, qui aurait ressenti autant de haine contre Valentin de Combas et son père, en harmonie avec les propos avancés par Albin Mazon, aurait pu accepter d'être financièrement secourue par l'épouse de l'un des deux huguenots !

Les deux filles présentes au foyer ont eu, cela est certain, pour mère, Louise de Montbrison. La plus jeune, dont on ignore le prénom, a épousé Claude Laurent de Rochessauve.

C'est Michèle, l'aînée, qui héritera des terres des Montbrison, et du château de Versas. Pour respecter le testament de sa mère, elle prit le nom de Montbrison, et s'engagea à le perpétuer, au moins pendant quatre générations. Ce qui sera fait, non sans quelques difficultés, et quelque altération, puisqu'elle-même, mariée le 25 juin 1562, à Dominique de Bernard, seigneur de Pérignargues, n'aura qu'une fille, Françoise, qui, pour renforcer les liens avec la famille de Bernard, épousera son cousin, issu de germain, Jacques de Bernard.

Le nom, porté désormais par cette famille, deviendra "Bernard de Montbrison", et le blason sera accommodé des armoiries existantes de ces deux maisons.



Les armes des Bernard de Montbrison : *écartelé, aux 1 et 4, d'or à une bande d'azur chargée d'un croissant d'or et de deux étoiles aussi d'or, c'est là les armes des Bernard ; aux 2 et 3 de sable à la tour d'argent, qui est des Montbrison (Raymond de Gigord - Mandement de Joanas).*

Devises de la famille de Montbrison : ***Brisons tout & Et Pace et Bello.***

Dominique de Bernard de Montbrison participera à l'assemblée réformée d'Aubenas du 24 novembre 1585 où il sera rendu compte des actions menées localement auprès d'Henri de Montmorency⁶.

⁶ Henri de Montmorency (1534-1614), duc, seigneur de Damville, maréchal de France (1567), connétable de France (1593), catholique, nommé en 1563 gouverneur du Languedoc par le roi, Charles IX. Dès 1574, il se rallie au roi de Navarre, et aux réformés. Il est remarié en 1593 avec Louise de Budos. Son fils, Henry, né en 1595, sera exécuté à Toulouse, en 1632, pour avoir intrigué

En décembre 1627, son gendre, et cousin, Jacques de Bernard de Montbrison, s'étant emparé de la ville de Vals, dû la remettre au duc de Montmorency, fils du précédent. Ainsi cette maison prouva au fil du temps son attachement à la religion réformée.

Jacques, fils de Jacques, et de Françoise, sgr de Versas, de Montbrison, de Richeplate, et de La Bastide Vielprat, épousera Magdeleine d'Izart de Castanet. Leur fils aîné, autre Jacques, sgr de Versas, de Montredont, et du Clap, époux de Jeanne de La Tour du Clap, n'aura qu'une fille, Anne qui, précédemment mariée à André Guy de La Selve, fut unie en 1679, à Jacques de Tardivon, de Valence, officier au régiment de Champagne. Elle n'aura, elle aussi, et grâce à ce second mariage, qu'une fille, Judith.

Peu après son mariage, en 1702, avec Jean-François de Belin, sgr de Colombier-le-Jeune, près de Tournon, Judith, dite "Mademoiselle de Versas", seule héritière de son grand-père, Jacques de Bernard de Montbrison (+1696), fut mise dans l'obligation de céder, en 1703, le château de Versas, et les terres en dépendant, ainsi que celles de Montbrison, au marquis de Brison, François du Roure de Beaumont. Fidèle à son grand-père dont elle avait été très proche, elle avait refusé d'abjurer...

* * * * *

N.B. Il existe, encore, aujourd'hui, une famille de Bernard de Montbrison, en Alsace. Mais, cette branche, issue de la maison de Bernard, avant l'alliance de Michèle de Montbrison avec cette famille, n'a, cependant, aucune légitimité pour porter le patronyme "de Montbrison" accolé à celui, lui, légitime, "de Bernard".

<p style="text-align: center;">Complément concernant Jacques de Bernard de Montbrison, époux de Magdeleine d'Izarn de Castanet, et sa descendance</p>
--

L'auteur ajoute, puisque nous sommes en terrain généalogique, que plusieurs familles du Bas-Vivarais, dont la sienne, ont une parenté avec la Famille des Bernard de Montbrison, et notamment par les filles de Jacques de Bernard de Montbrison, époux de Magdeleine d'Izarn de Castanet. Cela est aussi l'occasion de décrire de façon plus précise sa descendance.

Jacques de Bernard de Montbrison, comte, seigneur de Versas, et de La Bastide de Vielprat en montagne, fut capitaine d'infanterie en 1632. Né en 1603, il hérite de son père en 1624. Le 28 décembre 1625, par contrat de mariage (cf. Charrier de Chambonnet), âgé de 22 ans, il épouse au

contre Richelieu ; amiral de France, vice-roi de Nouvelle France, gouverneur du Languedoc, il avait pris le parti des catholiques.

château de Pont Perdut, à Saint-André-de-Capcèze, canton de Villefort (Lozère), Magdeleine d'Izarn de Castanet, âgée de 37 ans, fille de Baptiste, écuyer, seigneur du Castanet, et de Valerozes (Pompidou), coseigneur de Villefort (Lozère), et gouverneur du diocèse d'Uzès, et d'Isabeau de Cambis, sa seconde épouse. Baptiste était veuf de Marie de Montjeu. Isabeau était la fille de François de Cambis, vicomte, et gouverneur d'Alès, entre autres, et elle avait déjà été veuve deux fois, de Pierre de Barthélemy ainsi que de Guillaume de Brueys.

Magdeleine, malgré son âge avancé pour l'époque, eut, avec Jacques, au moins sept enfants :

- Magdeleine, née en 1630, mariée, par contrat de mariage établi par Me Massot, notaire de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) (AD Ardèche 2^E 11752), à Henry Alison, notaire, et Bailly de Salavas (Ardèche), fils d'Aymé Alison, lui aussi notaire, et de Françoise Alzas ; dont cinq enfants : Samuel (x Françoise Villard), Isabeau (x David Peschaire), Jean (x Marie Perrotin), Magdeleine, et Françoise.
- Françoise, née le 26 mars 1638, décédée accidentellement à la suite d'une chute à Vallon-Pont-d'Arc, le 14 juillet 1686.
- Charlotte, née en 1640, mariée le 1^{er} mars 1667 à Jacques du Roure (1628-1711), notaire, et seigneur des Deux-Aygues (Sanilhac, Ardèche). Surprise en 1668 avec son père, et sa tante à Saint-Pierre-de-Malet (Ardèche) dans une assemblée de huguenots, elle fut contrainte à abjurer avec eux la religion réformée. Charlotte décéda le 7 mars 1707, à Sanilhac.
- Isabeau, née vers 1642, épousa le 10 février 1658 (contrat de mariage, Me Massot, et Me Vezean), Estienne Fontbonne, notaire, et bailly de Lagorce (Ardèche), seigneur de Veissaux, âgé de 23 ans, et fils de David de Fontbonne, lui aussi notaire. Isabeau décéda à Lagorce avant l'été 1693. Le couple aura eu six enfants Magdeleine (x David Sabatier), David (x Jeanne Sabatier), Jacques, Isabeau (x Henry Silhol), Lucrette (x Jacques Chaulet), et Bonne (x Joseph Roume).
- Jacques, fils aîné, et héritier, que nous avons déjà cité dans l'article.
- Marguerite, citée dans le testament de sa mère le 26 avril 1677, et qui ne s'est pas mariée.
- Et Henry, capitaine au régiment Lyonnais, qui ne semble pas avoir gardé des contacts avec sa famille vivaraise.

Pendant les guerres de religion, le capitaine Jacques de Bernard de Montbrison, avait investi la ville de Vals, et la tour de son château qui avait été reprise par les consuls, pour remettre la ville aux mains du duc de Montmorency (Mémoires de Damville). Selon Henri Vaschalde, "Mes notes sur le Vivarais", il trouva malencontreusement la mort, le 4 janvier 1678, lors de la fuite de sa troupe, victime d'une arquebusade de ses propres soldats. Mais selon le registre réformé de Lagorce, il est mort à Vallon-Pont-d'Arc, le 30 mai 1678, où il fut inhumé à l'âge respectable pour l'époque de 75 ans. Magdeleine, son épouse, décéda peu après, le 17 décembre 1678, à Vallon-Pont-d'Arc à l'âge avancé de 90 ans.

Claude Jean GIRARD

CORRESPONDANCE D'ÉLÉONORE & d'ESTHER GUÉRINEAU

Le Fonds La Trémoille aux Archives nationales de France conserve une trentaine de lettres ou plutôt de mots d'Éléonore, et Esther Guérineau, les filles de Samuel Guérineau, sieur du Preuil, et d'Éléonore Rogier, écrits dans la seconde moitié des années 1620 à leur frère aîné Daniel Guérineau, secrétaire, depuis 1624, de la troisième duchesse de La Trémoille Marie de La Tour d'Auvergne.

Éléonore et Esther appartenaient au monde des lisants et écrivains. Leur père était lieutenant en la sénéchaussée du duché pairie de Thouars. Si dans leurs lettres, elles ont du vocabulaire, résultante de l'écoute de lectures à haute voix en société, elles ont une orthographe phonétique de personnes ayant peu ou pas la pratique d'une lecture personnelle⁷. Si pour un littéraire ces lettres représentent le degré zéro de l'art d'écrire, leur rappelant l'orthographe de nombre de petits français du XXI^e siècle, pour un historien elles témoignent que l'écriture n'était pas l'apanage exclusif des professionnels de l'écriture, et des doctes, et qu'il y avait aussi des personnes, faisant fi de l'orthographe, et des règles grammaticales qui écrivaient comme elles le pouvaient dans le cadre de relations affectives familiales. Elles sont également un indicateur de la moindre éducation reçue par les filles⁸, alors que leurs frères avaient été éduqués aux collèges, et écrivaient communément. Pour un sociologue, ces mots sont un moyen caractéristique par lequel les femmes visent à conserver les liens entre les membres de la famille, malgré les activités différentes, et les rythmes différents d'activité⁹.

Tant Éléonore qu'Esther ont l'inconvénient de ne pas dater leurs lettres, de ce fait, il n'est pas possible de les ordonner chronologiquement. La correspondance de leur

⁷ Sur l'accès à la lecture, et l'écriture des femmes sous l'Ancien Régime, cf. Roger CHARTIER, « Du lire au livre » in Roger CHARTIER (Direction), *Pratiques de la lecture*, Réédition de l'édition originale de 1982, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2003, p. 81-117 et « Les pratiques de l'écrit », Philippe ARIES et Georges DUBY (Direction), *Histoire de la vie privée. 3. De La Renaissance aux Lumières*, Coll. Points-Histoire, 1999, p. 109-157.

⁸ « Dans les sociétés anciennes, l'éducation des filles est longtemps pensée comme comprenant l'apprentissage de la lecture, mais point celui de l'écriture, inutile et dangereuse pour leur sexe ». Roger CHARTIER, « Les pratiques de l'écrit », *op. cit.* p. 115.

⁹ Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, réimpression de l'édition originale de 1998, Armand Colin, 2005, La présence de l'absent, p. 156-158.

père, de leur frère La Mothe, et de leur oncle Jean Rogier, sieur d'Iray, permettent toutefois de proposer un classement pour quelques unes d'entre elles.

Eléonore épousa M. de La Jarry, puis le docteur en médecine Daniel Prévost, et Esther, dans les années 1630, devint la seconde femme du procureur fiscal Pierre Pelleus.

Pour faciliter la compréhension des lettres d'Eléonore, et d'Esther, j'ai mis les accents, les apostrophes, une ponctuation, et développé les abréviations. Je les ai également organisées, dans la mesure du possible, en paragraphes.

I - ELEONOR GUERINEAU

**1625 – Thouars
à Monsieur Guérineau
Secrétaire de Madame à Duras¹⁰**

Monsieur mon frère,

J'ay receu ung estreme contantement celles dont il vous a pleu m'honorer et suis fort aise de vostre bonne disposition, en laquelle je prie Dieu qu'il vous y conserve. J'ay fait vos recommandations à toute ses Damoselle et Dame et leurs ay assuré vostre très humble service. Mademoiselle de La Garrene se porte bien. C'est tout ce que je vous puis mander pour le présent an attendant de vos nouvele, et je demeuray,

Monsieur mon frère,

Vostre très humble et très obéissante sœur

Eléonor Guérineau

Je vous étant de par de sa pour vous dire des nouvelle de quoi vous ne pleuré pas.

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

¹⁰ Cette lettre d'Eléonore est à mettre en rapport avec celle qu'Esther écrivit le 9 septembre 1625 à son frère, alors que celui-ci avait accompagné Marie de La Tour d'Auvergne à Duras.

**Sans date – Thouars
à Monsieur mon frère Monsieur Guérineau
à Vitré¹¹**

Mon bon frère,

*ma mère vous renvois la lettre de Monsieur de Chandor¹² et vous prie quend vous
ecrieray à Monsieur de Chandor faite aussi une lettre à mon frère de La Touche pour
savoir en quel cartier il et, et que si ne trouve condition à ce mettre en boutique, ma mère
ne désire qui porte les armes et qui s'an vienne à ceteure que la pais et faite¹³. En ne vous
a peu pour ce voiage ecrie pou ce qu'elle a à Lanriemeure mon cousain de Chanfrau n'a
point d'autre demeure pour le présent quada gateninaire et croy que si tiendra tousjours.
I ni a point de grande nouvoité pour le présent en cete vile. En finissant par mais très
humble baise mai[n]s, et je demeure,*

Mon cher frère,

*Vostre très humble et
très
obbisante seur et
servante*

Eléonor Guérineau

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

**Sans date – Thouars
à Monsieur Guérineau
à Vitré**

Monsieur mon frère,

*je vous remercie très humblement du présent que vous m'avés envoyé don je vous
en et une éternelle obligasion et aussi si je moien de vous servir, je le fect de tout mon
cœur. Je vous dire que lundi nous fume en grand paine les duels des Thouarsois et les
garsons de Saumeur au sujet de Madame Madelene Raimon qui et toit Monsieur de La
Poitevineire et Monsieur de La Jouatière. Sete rencontre ce fit à Mausé¹⁴ où nous étions et*

¹¹ Marie de La Tour d'Auvergne, et sa suite étaient arrivées à Vitré dans les derniers jours de l'année 1625.

¹² Jean Du Monceau ou Dumonceau, sieur de Champdor, était le secrétaire particulier de la duchesse douairière de La Trémoille, Charlotte-Brabantine de Nassau.

¹³ Le 5 février 1626, un accord de paix avait mis fin à la seconde guerre de MM. de Rohan qui renouvelait à peu près le traité de Montpellier. Le roi promettait d'empêcher les garnisons du Fort-Louis, de Ré, et d'Oléron de troubler le commerce des Rochelais avec les deux îles. Cette mention fait présumer que cette lettre est du mois de février ou de mars 1626.

¹⁴ Mauzé-Thouarsais commune à l'ouest de Thouars.

les maitraice comme Madame René Mason aveque un de ses Mesieurs de Saumeur et deus d'autre et fime rencontre comme nous alions nous promené dans un pray seys de Thouars et vainre aveque nous et fume quelle tenps, et en nous retournent, comme ses Messieurs de Saumeur nous menest, les hautre trouvère un maigre suget et maire l'épée à la mai[n]s et de trouvère catre contr un, et nous disoit que seus qui nous avoit amené ne nous renmenerois pas. I nous renmenre et vienne seur leus chevos, encore mon frère La Mote leur avoit promis de n'aitre poict conte heu et sete luy qui faiset le plus de bruit sens pourtent avoir de sent rependu. I ce porte un balet par les homme qui étoit fort genti et se sont abilié saint fois. Le premier et toit une dame aveque une taite de male et après vient une sorge et trois narrichous qui la frape la taite et vient d'en une tour et se défendoit de catre aveque un coutela et des petars et le catre asne vient une deaise qui ganiat entre deus et une boîte qui ne sortoit que du feu. Pour les bals se nest pas gran cose. Cet tout ce que vous auré de moy pour le présent,

Monsieur mon frère,

*Vostre très humble et
très
affectionnée seur et
servante*

Eléonor Guérineau

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

**Sans date – Thouars
à Monsieur mon frère
à Vitré**

Mon bon frère,

celle si et pour vous prié de me contineués tousjour en votre souvenance et aussi vous diray que Madame Isabel Oubineau¹⁵ pasi hier par isi aveque ses onqule, qui se sont fort enquis de vous, comme tous ceux et celle de notre compainie qui m'ont prié de vous faire leur très humble mains comme je vous fais et suis de tout mon cœur,

Mon cher frère,

*Vostre très humble et
très
affetionnée seur et
servante*

Eléonor Guérineau

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

¹⁵ Les Aubineau étaient des parents des Guérineau.

**Sans date – Thouars
à Monsieur Guérineau
à Vitré**

Vous ne pouviez m'obliger davantage mon bon frère qu'en m'escrivant. J'advoue que c'est une point d'unne singulière coutoisie, perce l'âme et faict que je sçache gré a vostre mémoire d'avoir souvenance d'une si petite personne comme moy. Je faicts vos baisse mains à toute nostre gentille compagnie. Je vous prie de m'anvoier de chancon et vous açure qui ni an à point de par de sa que des vielle [...]. Mademoiselle vostre métraice trouvera l'offre de mon très-humble service, comme vous, qui suis juque au dernier soupir de ma vie,

Mon très honoré frère,

*Vostre très obeisante et très
affetionné seur et servante qui
vous baise mille fois les mains*

Eléonor Guérineau

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

**Sans date – Thouars
à Monsieur Guérineau
Conseillé et segretere de Madame à Vitré**

Mon cher frère,

je ne voulu manqué à mon devoir de vous écrie ce mot comme étent de mon devoir pour vous asuré de mon très humble servise. Je croy que vous ne douté poient de ma bonne volonté et recherche tousjours les ocasion pour vous en rendre des témoiage par..., par toute sorte de mes ations. Je croy que Monsieur le président est à Poitiers pour son prosés, l'a dit que Madamoislle de La Grange voit souvent Monsieur de Garc. Monsieur de La Gannerie amènera den huit jours Madamoisele sa fame. Je croy qui hora blal¹⁶ à son arivé. Mes cousien le médesain et Bretelière vous baise les mains comme fait Monsieur de La Morinière et moy qui suis toute ma vie,

*Mon bon frère,
très*

*Vostre très humble et
obéisent seur et
servante*

Eléonor Guérineau

Le Sieur de ma Seigneurie vous baise les mains. Poignand

Si le cent est à bon marché [ayés] souvenance de moy.

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

¹⁶ Bal.

**Sans date – Thouars
à Monsieur Guérineau
Secrétaire de Madame à Montfort**

Monsieur mon frère,

La présante sera pour vous faire savoir les grande réjouissance qui sont à présent de par de sa, où nous n'avons encores passuns bals ni veu personne qui se veullent esmansiper à an donner. C'est pourquoi ce Mardi gras ne se passera pas si jouieusement que l'année passée. Je faict vos recommandations à toute ces Damoiselle et Dame et leur ay a toute assuré de vostre très humble servisse comme à ma cousine Louise de Fois qui est à présent de par de sa. C'est tout ce que je vous puis mandé et atandant je demeuray,

Monsieur mon frère,

Eléonor Guérineau

Vostre très humble et affectionné sœur

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

**Sans date – Thouars
à Monsieur Guérineau
Secrétaire de Madame à Vitray**

Monsieur mon frère,

je suis estremement aisse de ce que vous me faicte l'onneur de m'écrie vou savay que ce m'est un extrême contantement quand vous me faict l'onneur de m'écri, je vous remercie aussi de vos baux neux. Il a été porté un beau ballet dont je vous anvois la coppie des vers. Nous fumes le lundy gras au nouce de ma cousine Louise de Fois et de mon cousain Chanfray, où il iut une très blele colacion où toute la conpaniée i étoist. Ma cousine Bounete et aussi la mariée aveque ausi le fis du Chapau Rouge¹⁷. Je vous dire qui y a une de vos maitrece qui [à] un autre serviteur qui est Monsieur de La Ragrorce et Madamoiselle des Grange. Janne Demeuve et morte et fut anterré le jour du Mardi gras¹⁸. Cet tout ce que je vous puis mandé pour le présent, me recommadant à vos bonne grâce je demeure,

Mon très cher frère,

Eléonor Guérineau

Madame Ester Rebondi trouvera isi mes très humble baisse mains.

*Vostre très humble et très
affectionnée seur et servante*

Archives nationales, 1 AP 658/Eléonore

Jean-Luc TULOT

¹⁷ Le Chapeau rouge était une auberge de Thouars.

¹⁸ Le mardi gras est le dernier jour avant le début du carême, période de pénitence de quarante-six jours qui s'étend du mercredi des Cendres jusqu'au jour de Pâques.

CIMETIERE PROTESTANT DE BORDEAUX

INAUGURATION D'UN PARCOURS DES PERSONNALITÉS

Le cimetière protestant de Bordeaux est un cimetière privé, ouvert en 1826 sur un terrain acquis par les membres du consistoire. Avant cette date, et en raison de l'interdiction du culte réformé imposée par la révocation de l'Edit de Nantes (1685), les huguenots étaient inhumés dans des lieux particuliers, caves ou jardins, ou, s'ils étaient étrangers, au cimetière des Hollandais, rue Pomme d'Or, ou au cimetière des Etrangers, cours Journu-Auber, aujourd'hui disparus.

Ce cimetière est délimité par une porte monumentale due à l'architecte Armand Corcelles qui a aussi construit le temple des Chartrons, rue Notre-Dame. La partie la plus ancienne, située sur un terrain plus élevé à l'Est, est séparée de la partie plus moderne par un mur.

D'une superficie de 1,5 ha, il abrite notamment les tombes des familles commerçantes de la ville, de négociants, et celles de personnalités ayant joué un rôle religieux, culturel, politique, social. Nombre de ces morts ont des origines étrangères, preuve de la dimension internationale du protestantisme bordelais.

Le cimetière contient peu de sépultures monumentales, conformément à la conviction protestante de refus du culte des morts. Le dépouillement, et l'absence de décor de la plupart des tombes sont volontaires ; les dalles, et les enclos sont les plus nombreux.

Le patrimoine protestant bordelais comprend aussi le temple du Hâ, situé rue du Hâ. Cette ancienne chapelle de la congrégation des Filles de Notre-Dame, fondée par Jeanne de Lestonnat, faisait partie d'un établissement d'enseignement destiné à préserver les jeunes filles du "venin de l'hérésie".

Construite par Henri Roche en 1632, cette chapelle a été affectée au culte protestant en vertu des dispositions des articles organiques du Concordat (1802).

Le cimetière est traversé par plusieurs allées portant le nom de certains protestants qui y sont inhumés, et font l'objet d'un parcours des personnalités.

Allée Ludovic Trarieux - Allée de la chapelle - Allée Henri Salmide - Allée Hortense Schneider - Allée Jean-Jacques Bosc - Allée Johnston - Allée Manon Cormier - Allée Emile Fourcand - Allée Guestier - Allée Jean de la Ville de Mirmont - Allée Rafael Padilla.

M. David Lawton, gestionnaire du cimetière protestant de Bordeaux, nous a adressé le communiqué suivant.

"Conscient de l'importance des hommes associés au devoir de mémoire, en accord avec le conseil presbytéral, et la ville de Bordeaux, nous avons décidé de souligner l'importance qu'un certain nombre de familles ont eue dans le cadre du formidable essor que la ville de Bordeaux connaît depuis le XVIII^e siècle.

Nous avons sollicité les concessionnaires qui ont été enthousiasmés. Nombre d'entre eux nous ont appuyés par des dons importants. Ces derniers ont permis de remettre en état, et aux normes le site que vous pourrez visiter le 24 octobre.

Comme le travail n'était pas simple, une commission de travail a été créée dans laquelle historiens, de la ville (Philippe Prévot), et protestant (Séverine Pacteau de Luze) ont travaillé avec notre petite équipe pour retrouver un grand nombre de familles, visiter le cimetière pour repérer les monuments intéressants, sélectionner une vingtaine de personnages qui semblaient importants, et reconnus chacun dans leur domaine (politique, culturel, social, industriel ou historique).

Un circuit en a découlé, une brochure a été créée, et une signalétique appropriée a été mise en œuvre. L'inauguration aura lieu le **samedi 24 octobre à 11 heures** en présence de Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux, et Président de Bordeaux Métropole".

David LAWTON

L'Eglise Protestante Unie de Bordeaux

vous invite au Cimetière protestant

193, rue Judaïque à BORDEAUX

**Le samedi 24 Octobre 2015 de 11h à midi
pour l'Inauguration du Circuit des Personnalités**

par Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole

Un Verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la visite.

Eglise Protestante Unie de Bordeaux

32, rue du Commandant Arnould

33000 Bordeaux

05 56 52 60 47

Cimetière protestant

193, rue Judaïque 33000 Bordeaux

Les tombeaux, chapelles, mausolées, monuments ou plaques funéraires qui sont remarquée pour cette inauguration de parcours sont les suivantes :

-1. (G110) Tombeau de la famille BAOUR - 2. (C027) Tombeau d'Albert BRANDENBURG -3. (H167) Tombeau d'Emile FOURCAND -4. (G085) Chapelle BARTON -5. (M001) Chapelle JOHNSTON -6. (M004) Tombeau de Pierre-Barthélemy PORTAL d'ALBAREDES -7. (G052) Mausolée de Pierre BALGUERIE STUTTENBERG -8. (C051) Tombeau d'Alexandre de BETHMANN -9. (H074) Mausolée de Jean-Jacques BOSC -10. (G039) Plaque funéraire de Jeanne CONTE, épouse GUESTIER -11. (I023) Monument SCHICKLER STRECKEISEN -12. (I034) Tombeau d'Adrien BAYSSELANCE -13. (H042) Tombeau de Jean de LA VILLE de MIRMONT -14. (K026) Tombeau de Manon CORMIER -15. (H003) Tombeau anglican -16. (B025) Tombeau d'Henri BARCKHAUSEN -17. (A032) Tombeau de Ludovic TRARIEUX -18. (A023) Tombeau d'Hortense SCHNEIDER -19. (B003) Tombeau de Camille JULLIAN -20. (B057) Tombeau de Henri SALMIDE.

* * * * *

1. Tombeau de la famille BAOUR

La famille Baour, originaire du Tarn, s'est installée à Bordeaux au XVIIIe siècle.

Armateurs maritimes, ses membres commercent avec les Antilles, et les Indes anglaises et néerlandaises, et développent à Bordeaux le raffinage du sucre. La figure la plus marquante est celle de Pierre Baour (1778-1858), un des fondateurs de la Caisse d'Épargne de Bordeaux, et de la Banque de Bordeaux. Il fut à quatre reprises président de la Chambre de Commerce entre 1826 et 1835.



2. Tombeau d'Albert BRANDENBURG (1835-1886)

Issu d'une famille originaire de Bavière, le négociant Albert Brandenburg fut conseiller municipal, puis maire de Bordeaux de 1878 à 1884 ; premier maire à avoir été élu au suffrage universel. Il contribua à la construction de l'Hôpital des Enfants, des facultés, et inaugura, en 1880, la première ligne de tramway hippomobile de Bordeaux. Fortuné, et généreux, il légua à sa ville une somme destinée à construire le premier asile de nuit.

3. Tombeau d'Emile FOURCAND (1819-1881)

Issu d'une famille originaire de l'Aveyron (Saint-Affrique), avocat de formation, Emile Fourcand débute comme négociant en droguerie.

Dès 1860, il entre en politique et mène au conseil municipal l'opposition républicaine à l'Empire. Il fut maire de Bordeaux de 1870 à 1878 (suspendu entre 1874 et 1876). Député de la Gironde en 1871, il est élu sénateur inamovible en 1875. Il préside le conseil général de 1871 à 1881.

Ce notable républicain, réputé pour sa modération, préserva Bordeaux des troubles de la Commune. Partisan de la liberté de l'enseignement, il engagea la rénovation des Facultés, et fit créer l'Ecole de commerce.

4. Chapelle BARTON

Originaire d'Irlande, la famille Barton s'installe à Bordeaux pour pratiquer le commerce des vins dès 1725. Son activité se développe surtout après 1802 grâce à l'association de Hugh Barton avec la famille Guestier, et l'achat de plusieurs domaines viticoles en Médoc dont le château Léoville à Saint-Julien. Ce tombeau, chapelle néo-gothique édifiée en 1872, et inspirée de l'architecture victorienne, abrite aussi les restes des Barton inhumés au cimetière des Etrangers. Les trois travées sont ponctuées par des colonnes sculptées, et surmontées d'arcs brisés.



5. Chapelle JOHNSTON

- William Johnston (1699-1772), un Irlandais, s'installe à Bordeaux en 1734.

Sa famille se spécialise dans le commerce des vins vers l'Irlande, la Grande-Bretagne, et l'Amérique du Nord, puis devient propriétaire de nombreux châteaux.

Dans cette dynastie commerçante, on rencontre deux figures originales :

- David Johnston (1789-1858), fils adoptif de Walter Johnston, fondateur en 1834 d'une manufacture de faïence fine, située 77 quai de Bacalan (650 ouvriers). Il fut maire de Bordeaux (1838-1842) et philanthrope.

- Nathaniel Johnston (1836-1914), ingénieur, négociant. Député de la Gironde au Corps Législatif (1869-1870), puis à l'Assemblée Nationale (1871-1876). La chapelle néo-

gothique, construite en 1869, présente sur la longueur cinq baies séparées par des colonnes sculptées. Elle est surmontée de croix stylisées. Elle était à l'origine fermée par des grilles.

Elle abrite aussi des défunts inhumés au cimetière des Etrangers.



6. Tombeau de Pierre-Barthélemy PORTAL d'ALBAREDES (1765-1845)

Originaire du Tarn, Pierre-Barthélemy Portal, négociant, et armateur ruiné par la Révolution, fut adjoint au maire de 1805 à 1811, puis maire de Bordeaux en 1814, durant les Cent-Jours. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, il fut un influent ministre de la Marine, et des Colonies, de 1818 à 1821, restaurateur de la marine commerciale après les guerres napoléoniennes. Il était pair de France (1821), et régent de la Banque de France (1828).

Son tombeau sous forme de stèle, construit en 1842, évoque avec précision ses activités : on y voit des balles de coton, des vaisseaux, des attributs administratifs, et ses décorations. Son fils, Paul-Frédéric de Portal, conseiller d'Etat, est également inhumé dans ce carré.

7. Mausolée de Pierre BALGUERIE STUTTENBERG (1778-1825)

Pierre Balguerie, dont la famille est originaire de Clairac, développe avec ses frères, et son beau-père Matthias Stuttenberg, natif de Hambourg, des activités de négoce, et d'armement maritime à destination de l'Amérique, de l'Afrique, et de l'Extrême Orient. Un de ses navires, *Le Bordelais*, fit le tour du monde. Il fut un des fondateurs de la Banque de Bordeaux, et contribua à financer la construction du pont Napoléon. Conseiller municipal de 1821 à 1825, il fut aussi président de la Chambre de Commerce (1825).

L'emplacement central du mausolée, sa surélévation, sa décoration recherchée symbolisent sa réussite sociale. Le monument a été édifié en 1829 conformément aux directives de son épouse Anne-Sophie Stuttenberg.



8. Tombeau d'Alexandre de BETHMANN (1805-1871)

Descendant de la famille Bethmann, des banquiers de Francfort établis à Bordeaux depuis 1760, Alexandre de Bethmann, époux de Henriette Balguerie-Stuttenberg, pratiqua le négoce des vins, et fut élu à la Chambre de Commerce. Il fut aussi régent de la Banque de Bordeaux. Conseiller municipal dès 1860, il est nommé maire de Bordeaux (1867-1870), et développa les institutions de bienfaisance de la ville.

En 1870, il organisa la société de secours aux blessés militaires. Ce tombeau, une dalle sans ornements, est conforme à ses volontés.

9. Mausolée de Jean-Jacques BOSC (1757-1840)

Originaire du Tarn, Jean-Jacques Bosc créa, et développa avec ses fils, une très active, et prospère maison d'armement maritime.

Il fut brièvement tenté par la politique ; député de la Gironde (1829-1831), il fut aussi conseiller général de 1831 à 1833.

Son mausolée en marbre, en forme de cercueil cylindrique, a été réalisé en 1838 par le sculpteur Domenico Maggesi (1807-1892). La décoration à base d'écailles, et de palmettes est remarquable ainsi que les profils en médaillons sur lesquels on peut identifier Jean-Jacques Bosc, et ses dix enfants. Le monument est décoré sur toutes ses faces dans une volonté manifeste d'opulence.

Une des petites filles de Jean-Jacques Bosc, Elisabeth (1839-1914), a fait don de sa propriété de Bagatelle à Talence afin d'y construire la Maison de santé protestante.

10. Plaque funéraire de Jeanne CONTE, épouse GUESTIER (1729-1763)

Jeanne Conte a été inhumée en 1763, lors de la période de clandestinité, par les soins de son époux François Guestier dans la cave de leur maison ; ses restes ont été transférés dans ce cimetière en 1869.

La famille Guestier originaire de Talmont, composée de capitaines de navires, se tourne au XIXe siècle vers la production, et le négoce des vins à la suite de l'association en 1802 de Daniel Guestier (1755-1847) avec Hugh Barton. Les personnalités les plus connues sont Pierre-François Guestier (1793-1874), négociant, propriétaire du château Beychevelle, député de la Gironde, puis pair de France en 1845, et Daniel Guestier (1851-1928), petit-fils du précédent, négociant, et président de la Chambre de Commerce de 1910 à 1919.

11. Monument SCHICKLER STRECKEISEN

Ce monument érigé en 1820 au cimetière des Etrangers a été transféré en 1902.

Il évoque la famille du riche banquier Jean-Georges Streckeisen, décédé en 1799, négociant en sucres, originaire de Bâle dont la fille Elisabeth (1770-1802) avait épousé Jean-Baptiste Schickler (1761-1801).

Construit selon les vœux de Elisabeth Reinhardt (1745-1820) épouse Streckeisen, ce monument raffiné en forme de cippe est en marbre blanc d'Italie. Des médaillons attribués au sculpteur Bonino représentent les profils des défunts ; des blasons les accompagnent. Une inscription rappelle : *Ils ont vécu pour faire le bien.*

12. Tombeau de Adrien BAYSSELANCE (1829-1907)

Ingénieur des constructions navales, originaire de Dordogne, Adrien Baysse lance se fixe à Bordeaux à sa retraite en 1877, et entre en politique comme conseiller municipal. Maire de Bordeaux de 1888 à 1892, il fit construire les Facultés de Lettres, Sciences et Médecine. Grand sportif, remarquable pyrénéiste, il présidait la section bordelaise du Club alpin français.

Il mena campagne pour la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, et soutint les actions de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, fondée par Ludovic Trarieux, dont il dirigea l'antenne bordelaise.



13. Tombeau de Jean de LA VILLE de MIRMONT (1886-1914)

Homme de lettres et poète. N'ayant pu pour raisons de santé entrer à l'Ecole navale, il occupe un emploi de bureau, et consacre sa vie à écrire des romans *Les dimanches de Jean Désert*, et des poèmes.

Engagé volontaire en 1914, il meurt au front à Verneuil, l'automne de la même année. La plupart de ses oeuvres dont le recueil de poèmes *L'horizon chimérique* furent publiées après sa mort. Il "symbolise la génération" perdue chère à son ami François Mauriac. Il est le fils d'Henri de La Ville de Mirmont (1858-1923) professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres, et adjoint au maire en charge de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts (1900-1920).



14. Tombeau de Manon CORMIER (1896-1945)

Madeleine Cormier, une des premières étudiantes de la Faculté de droit de Bordeaux, devient avocat, et obtient un doctorat en 1932. Excellente oratrice, c'est une féministe convaincue et engagée. Elle a présidé la Ligue girondine pour le droit des femmes, et la section locale du Soroptimist-Club. Elle est arrêtée en 1943 à Paris, pour son action de résistante au ministère du Ravitaillement où elle travaillait. Déportée à Ravensbruck, puis Mauthausen, elle meurt à son retour des camps. Elle eut droit à des obsèques nationales à Paris.



15. Tombeau anglican

Le cimetière protestant est dès sa création ouvert à toutes les dénominations protestantes : anglicans, luthériens, réformés. A Bordeaux où les premiers anglicans sont connus au XVIIe siècle, une église a été fondée en 1825, et dotée en 1842 de la chapelle Saint-Nicolas, cours Xavier-Arnoz. Cette fondation a été possible grâce à l'action du consul britannique Thomas Scott, et à la générosité des familles Barton et Guestier.

16. Tombeau de Henri BARCKHAUSEN (1834-1914)

Henri Barckhausen appartient à une famille originaire de Brême. Son père s'est installé à Bordeaux en 1829. Docteur en droit, et avocat, il fut un des premiers professeurs de la Faculté de Droit de Bordeaux, ouverte en 1873. Républicain convaincu, il fut préfet de la Gironde (février-mars 1871), conseiller municipal de Bordeaux de 1871 à 1877, puis adjoint au maire, défenseur obstiné de la liberté des cultes, et de la laïcisation des écoles.

Remarquable érudit, il a publié de nombreux ouvrages historiques relatifs à Bordeaux. Il a aussi fait paraître une réédition des Essais de Montaigne, et des inédits de Montesquieu. Sa femme Jeanne Houel est inhumée à ses côtés.



17. Tombeau de Ludovic TRARIEUX (1840-1904)

Avocat et homme politique, né à Aubeterre en Charente, Ludovic Trarieux fut député (1879-1881), puis sénateur de la Gironde (1888-1904), siégeant au centre gauche.

En 1895, il est brièvement ministre de la Justice. Il fit campagne au Sénat pour la réhabilitation d'Alfred Dreyfus. En 1898, il fonde la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen qu'il présida jusqu'en 1903. Il est inhumé aux côtés de son épouse bordelaise Camille Faure.



18. Tombeau d'Hortense SCHNEIDER (1833-1920)

Née à Bordeaux, fille d'un tailleur originaire de Hesse, Hortense Schneider est d'abord vendeuse de fleurs. En 1855, grâce au compositeur Jacques Offenbach, elle fait ses débuts de cantatrice à Paris, et connaît un immense succès dans *La belle Hélène*, *La grande Duchesse de Gérolstein* ou *La Périhole*. En 1869, elle se produit lors de l'inauguration du canal de Suez.

Elle se retire de la scène en 1880, après la mort d'Offenbach.

Dans ce monument en forme de reliquaire médiéval, édifié en 1869 par l'architecte du département Jacques-Emile Valleton, elle repose, selon ses vœux, en compagnie de ses parents, et de son fils.

19. Tombeau de Camille JULLIAN (1859-1933)

Né à Marseille, Camille Jullian fut de 1883 à 1905, professeur à la Faculté des Lettres où il enseignait les Antiquités grecques et latines, l'histoire de Bordeaux, et du Sud-Ouest. En 1905, il rejoint le Collège de France. En 1924, il est reçu à l'Académie Française. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de Bordeaux à l'époque gallo-romaine dont il a publié les *Inscriptions*, d'une *Histoire de Bordeaux des origines à 1895* rédigée à la demande de la municipalité et une remarquable *Histoire de la Gaule*. Il était l'époux d'une bordelaise Madeleine Azam, fille du neurologue Eugène Azam.

20. Tombeau de Henri SALMIDE (1919-2010)

Né en Westphalie, Heinz Stahlschmidt, sous-officier artificier de la Kriegsmarine, refuse en août 1944 d'exécuter l'ordre des occupants de faire sauter les quais, et les installations portuaires de Bordeaux. Il fait exploser le dépôt de munitions de la rue Raze, dont il avait la garde, et évite ainsi la destruction de la ville. Mis à l'abri, il ne regagne pas l'Allemagne en 1945. Il est naturalisé en 1947, et vit à Bordeaux, dans l'anonymat, le reste de sa vie. En 2000, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.